

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

DE LA FÉMINISATION À L'INCLUSION

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

MAITRISE EN LINGUISTIQUE

PAR

ALEXANDRA DUPUY

JUILLET 2022

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont tout d'abord à mon directeur Philip Comeau et mon codirecteur Richard Compton. Je vous remercie de m'avoir inspirée à devenir linguiste, alors que j'étais au baccalauréat; merci d'avoir éveillé en moi une curiosité scientifique au travers de votre enseignement et d'avoir accepté de m'accompagner et de me diriger au travers cette aventure qu'est la rédaction d'un mémoire, particulièrement en temps de pandémie. Vos judicieux conseils m'accompagneront tout au long de mon cheminement universitaire et professionnel, et pour cela, je vous en serai éternellement reconnaissante. Je tiens aussi à remercier mon comité de lecture composé de Heather Burnett et de Bronwyn Bjorkman pour leurs observations justes; la qualité de mon mémoire vous est également en partie attribuable.

Je tiens également à remercier ma communauté de linguistes du Département de linguistique de l'UQAM pour les rires, les moments de joie et de vulnérabilité au cours de ce processus fort solitaire. À mes proches linguistes avec qui j'ai pu grandir en tant que chercheuse, Charlène, Marianne et Olivier merci d'avoir été là et de l'être encore; vos réflexions et linguisteries me nourrissent et me poussent continuellement à me poser des questions ainsi qu'à chercher des réponses à ces dernières. À Amélie Voghel avec qui j'ai non seulement eu le privilège de travailler, mais également de développer une passion pour la transmission des savoirs; merci de m'avoir montré cette facette plus humaine du milieu universitaire.

Un merci tout particulier à Michaël Lessard, qui sans le savoir, en 2018 lors d'une conférence à l'Université d'été féministe de l'Université de Montréal, allait influencer mon choix de domaine de spécialisation.

Outre le milieu de la recherche, je tiens à remercier mon entourage qui m'a soutenue et qui m'a inspirée dans le processus de rédaction. À mes tantes Lara et Dominique qui m'ont influencée à être la femme que je suis présentement, merci mille fois ! Je tiens aussi à remercier ma famille, qui malgré les années d'études, ne comprend toujours pas ce que je fais, mais continue tout de même à m'encourager à réaliser mes rêves.

À ces personnes avec qui j'ai développé une forte amitié au cours de la pandémie, qui ont su apaiser mes angoisses et qui m'ont motivée à me dépasser : Étienne, Zoyanne, Mélanie et Jessie, merci, vous êtes incroyables et vous m'inspirez. À mes collègues de travail, merci de m'avoir donné l'occasion de grandir en tant que chercheuse, et ce, dans la bienveillance : Roseline, Mikalai, Oumou, Linda, Ingrid, Christine et Etleva merci pour tout.

À Mia, merci pour ta présence qui a changé la donne dans la continuité de mon mémoire.

Finalement, je tiens à remercier Anne-Marie Beaudoin-Bégin d'avoir pris tous les risques en se prononçant publiquement sur des sujets linguistiques, pavant ainsi une voie plus sécuritaire pour celles, qui comme moi, emprunteront le même chemin.

En tant que personne allochtone, je tiens à reconnaître que ce mémoire fut rédigé au sein d'une université dont l'établissement se situe sur un territoire non cédé Tio'tia:ke appartenant à la communauté autochtone Kanien'kehá:ka, gardienne des terres et des eaux. La seule manière d'en arriver à une réelle réconciliation est de reconnaître la vérité et d'agir par conséquent.

DÉDICACE

À toi qui me lis présentement.

AVANT-PROPOS

Le sujet de l'écriture inclusive en français a fait couler beaucoup d'encre tant en France qu'au Québec (Agence France-Presse, 2021; Caillou, 2017). Cette innovation linguistique suscite autant de vives réactions chez les personnes refusant ces formes que chez celles qui la revendiquent, par désir de représentation dans leur langue. Cette étude n'a pas pour objectif de faire la promotion d'un des deux camps, mais bien d'offrir un portrait linguistique global de la question ainsi que d'observer l'usage de ces formes qu'en fait la communauté linguistique. La question de l'écriture inclusive est complexe, dans la mesure où plusieurs enjeux non négligeables, qu'ils soient sociaux, légaux ou linguistiques, sont interreliés.

Mon étude se veut comme un point de départ dans la recherche en linguistique sur l'usage de l'écriture inclusive en français, puisque les études sur le sujet sont présentement très rares; alors que les ouvrages normatifs tels les guides d'écriture inclusive pullulent, les études linguistiques quant à l'usage de cette pratique rédactionnelle, elles, demeurent inusuelles.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	v
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
RÉSUMÉ.....	x
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I Aménagement linguistique : à qui le pouvoir ?.....	6
1.1 Langue, communauté et variation.....	6
1.2 La norme et l'usage : une question de prestige.....	8
1.3 Aménagement linguistique et politiques linguistiques	10
1.3.1 L'aménagement linguistique au Québec	11
1.3.2 L'aménagement linguistique en France	13
CHAPITRE II Une question de genre.....	16
2.1 Définir le genre	16
2.2 L'assignation du genre grammatical.....	19
2.3 Le genre grammatical en français.....	20
2.4 Le mythe de la neutralité du masculin en français	21
2.5 La féminisation des noms de métiers.....	24
2.5.1 La courte histoire de la normalisation de la féminisation au Québec	25
2.5.2 La longue histoire de la normalisation de la féminisation en France.....	26
2.6 Définir l'écriture inclusive.....	27
2.6.1 L'écriture inclusive et l'OQLF.....	30
2.6.2 L'écriture inclusive c. l'Académie française, le premier ministre et le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse	31

CHAPITRE III la langue et les réseaux sociaux	34
3.1 Les implications de l'écriture en ligne.....	34
3.2 Twitter comme outil de recherche	36
CHAPITRE IV Méthode.....	38
4.1 Caractéristiques des données extraites.....	38
4.1.1 Items lexicaux étudiés	39
4.1.2 Stratégies d'écriture inclusive étudiées.....	42
4.2 Organisation des données	44
4.3 Items exclus	45
4.4 Tests statistiques	53
CHAPITRE V RÉSULTATS.....	54
5.1 Observation des données	54
5.1.1 La polysémie des items lexicaux.....	54
5.1.2 L'accord de proximité.....	55
5.2 Analyse des résultats.....	56
5.3 L'échantillon de Paris	58
5.4 L'échantillon de Montréal	64
5.5 Retour sur les résultats.....	69
5.6 Retour sur les recommandations provenant des guides.....	71
5.7 Limites de l'étude	73
5.7.1 Lieu de production	73
5.7.2 L'échantillon à l'étude	74
5.7.3 Les formes à l'étude	74
BIBLIOGRAPHIE	79

LISTE DES TABLEAUX

Tableau		Page
4.1	Liste des items lexicaux répertoriés.....	40
4.2	Liste des items étudiés	42
4.3	Item lexical laissant clairement entendre qu'il n'y a pas exclusivement des hommes	45
4.4	Item lexical laissant entendre, de manière ambiguë qu'il n'y a pas exclusivement des hommes	45
4.5	Utilisation de l'item experts pour faire exclusivement référence à des hommes.....	46
4.6	Item lexical faisant exclusivement référence aux femmes	46
4.7	Item lexical à l'étude utilisé dans un nom de compte.....	47
4.8	Item à l'étude utilisé dans un hashtag faisant référence à un évènement	47
4.9	Item à l'étude utilisé dans le nom d'un ordre professionnel.....	48
4.10	Item à l'étude utilisé dans un nom de compte désignant une association ...	48
4.11	Item à l'étude utilisé dans un contexte ne désignant pas un être animé	49
4.12	Item à l'étude utilisé dans un contexte non francophone 1	49
4.13	Item à l'étude utilisé dans un contexte non francophone 2	50
4.14	Item à l'étude utilisé dans un contexte de nom d'émission	50
4.15	Item à l'étude utilisé dans un contexte de nom d'équipe sportive.....	51
4.16	Item à l'étude utilisé dans un contexte d'erreur d'accord.....	51
4.17	Tweet à l'étude comportant deux occurrences	52
4.18	Item à l'étude utilisé dans un contexte sémantique au pluriel, mais dans un contexte grammatical au singulier	52
5.1	Occurrence de l'item <i>avocat</i> pour désigner le fruit	54
5.2	Occurrence de l'item <i>avocat</i> par le biais du recours à l'emoji.	55
5.3	Occurrence de l'item <i>avocat</i> accordé selon la règle de l'accord de proximité.....	56
5.4	Nombre et taux d'occurrences de l'usage des formes d'écriture inclusive par ville.	57
5.5	Analyse de l'effet du facteur Ville sur le choix de l'écriture inclusive ou du masculin générique	57

5.6	Nombre et taux d'occurrences de l'usage des formes d'écriture inclusive à Paris avant et après la prise de position de l'Académie française le 26 octobre 2017	58
5.7	Analyse de l'effet du facteur Date sur le choix de l'écriture inclusive dans l'échantillon de Paris	58
5.8	Nombre et taux d'occurrences de l'usage des formes d'écriture inclusive et du masculin générique à Paris par item lexical.....	59
5.9	Nombre d'occurrences et fréquence par catégorie de type d'écriture inclusive pour les items <i>mairesse</i> , <i>patronne</i> et <i>présidente</i> à Paris.....	61
5.10	Nombre d'occurrences des formes d'écriture inclusive des items n'ayant pas de forme épïcène dans l'échantillon de Paris	63
5.11	Nombre et taux d'occurrences de l'usage des formes d'écriture inclusive à Montréal avant et après la prise de position de l'Académie française le 26 octobre 2017	65
5.12	Analyse de l'effet du facteur Date sur le choix de l'écriture inclusive dans l'échantillon de Montréal	65
5.13	Nombre et taux d'occurrences de l'usage des formes d'écriture inclusive à Montréal par item lexical	66
5.14	Nombre d'occurrences des formes d'écriture inclusive des items n'ayant pas de forme épïcène dans l'échantillon de Montréal	67
5.15	Nombre d'occurrences des formes d'écriture inclusive des items n'ayant pas de forme épïcène dans l'échantillon de Montréal	68
5.16	<i>Gazouilli</i> non pris en considération pour non-conformité aux formes analysées 1	75
5.17	<i>Gazouilli</i> non pris en considération pour non-conformité aux formes analysées 2	75

RÉSUMÉ

Cette étude vise à faire l'analyse de l'usage des différentes formes d'écriture inclusive en français québécois et hexagonal, répertoriées par l'Office québécois de la langue française, le Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes ainsi que l'Institut National de Recherche Scientifique, sur la plateforme de réseau social Twitter dans la période du 26 octobre 2014 au 26 octobre 2020. L'analyse se penche sur la possible influence de la prise de position de l'Académie française le 26 octobre 2017, contre l'usage de l'écriture inclusive. Dans le cadre de cette étude, un ensemble de noms de métiers (*président, conseiller, patron, maire, avocat, docteur, coiffeur et expert*) a été analysé à l'aide de l'extraction de *gazouillis* géolocalisés à Paris et à Montréal. Les résultats nous indiquent que les échantillons parisien et montréalais varient en termes du taux d'usage des formes inclusives; les personnes géolocalisées à Paris auraient plus souvent recours aux formes inclusives de manière statistiquement significative ($p < 0,001$). Malgré cette différence, on observe que dans les contextes où les items lexicaux ont des déclinaisons épiciènes, l'usage de cette stratégie sera privilégiée comparativement aux autres formes inclusives.

Mots-clés : sociolinguistique, écriture inclusive, genre grammatical, français, production écrite, écriture en ligne, Twitter, réseaux sociaux.

INTRODUCTION

Le genre grammatical est, selon Corbett (1991), la catégorie grammaticale la plus mystérieuse : alors que dans une langue, son rôle peut être central, dans une autre, il peut carrément être absent. En français, il est composé du masculin et du féminin : alors que le féminin se réalise par le marquage, le masculin, lui, est sous-spécifié puisqu'il ne porte pas de marque (Rowlett, 2007). Les noms distinguant des êtres sexués humains ont la particularité de voir une correspondance entre le genre de l'être animé auquel on fait référence et le genre grammatical qu'on utilise pour le désigner¹ (Huot et Perret, 2005; Rowlett, 2007). Un autre portrait se dresse quant à l'attribution de genre des objets inanimés : son caractère arbitraire, qui est d'ailleurs soulevé par Corbett (1991) et Bloomfield (1979).

La question du genre grammatical en français a tant marqué le Québec que la France, particulièrement dans le contexte de la féminisation des noms de métiers et des titres de fonctions (Cerquiglini, 2019; Dawes, 2004; Manesse et Siouffi, 2019).² D'une perspective d'aménagement linguistique, nous pouvons observer un phénomène à deux vitesses : alors qu'au Québec les autorités langagières adoptent cette pratique depuis les années 1970 (Vachon-L'Heureux, 1992), la France, elle, verra ses diverses institutions gouvernementales prendre des décisions contradictoires sur le sujet dès les années 1980 (Cerquiglini, 2019; La documentation française, 1999; Manesse et Siouffi, 2019) pour finalement voir l'Académie française adopter à l'unanimité toutes les

¹À l'exception des mots épïcènes ou neutres tel *personne* (n.f) ou *individu* (n.m) qui ont un genre grammatical arbitraire et un genre sémantique inconnu.

²Par exemple les formes : *le maire* (féminin, singulier), *la mairesse* (féminin, singulier), *madame le maire* (féminin, singulier).

formes féminisées des noms de métiers et des titres de fonctions en 2019 (Académie française 2019).

En 2017, alors que l'Académie n'acceptait toujours pas la féminisation des noms de métiers et des titres de fonction, elle publie une déclaration sur un autre phénomène linguistique : l'écriture inclusive (Académie française, 2017). L'Académie la décrira comme étant une «aberration» devant laquelle la langue française se trouve en «péril mortel». Selon l'agence Mots-Clés, organisation française à but lucratif œuvrant dans le milieu des communications en France (s. d.), composée de linguistes et autres spécialistes, ayant pour objectif de promouvoir auprès de groupes et entreprises «l'égalité femmes-hommes au travers de l'écriture inclusive [...]» (Mots-Clés, 2020), l'écriture inclusive se définit en l'«ensemble d'attentions graphiques et syntaxiques permettant d'assurer une égalité des représentations entre les femmes et les hommes.» (Mots-Clés, 2020). Kosnick (2019) critique d'ailleurs la définition d'écriture inclusive en français qui tend à mettre l'accent sur la visibilité des femmes dans la langue, alors que certains aspects de celle-ci peuvent également être utilisés pour rendre compte, de manière linguistique, des identités non-binaires. Dans le contexte de la définition donnée par l'agence Mots-Clés (2020), l'écriture inclusive se distingue de la féminisation, par le fait qu'il ne s'agit plus d'uniquement utiliser les formes féminines lorsqu'on fait référence à une personne s'identifiant comme une femme, mais plutôt d'utiliser la forme féminine, de manière égale à la forme masculine, lorsqu'on fait référence à plus d'une personne dans le texte. Dans son *Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe*, le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes³ (2015) recommande l'usage du féminin et du masculin dans

³ Le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes est une instance gouvernementale qui fut créée par décret le 3 janvier 2013 (Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, s. d.). Selon l'article 2 du décret, la mission de cette instance est : «[...] d'assurer la concertation avec la société civile et d'animer le débat public sur les grandes orientations de la politique des droits des femmes et de l'égalité, notamment en ce qui concerne la lutte contre les violences de genre, la place des femmes dans les médias et la diffusion de stéréotypes sexistes, la santé génésique, l'égal accès aux fonctions publiques

les messages s'adressant à un ensemble de personnes. Dans les exemples de formes à l'écrit, on y suggère l'utilisation des mots d'ensemble (par exemple, *le corps professoral*) ainsi que la forme dans (1a), qui se produit comme (1b), à l'instar de *les professeurs*.

(1)

a) [racine]+[suffixe masculin]+[point]+[suffixe féminin]

b) professeur.e.s

(Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, 2015 - p.13)

Au Québec, un portrait différent se dessine : l'Office de la langue française (maintenant Office québécois de la langue française) recommande en 1981, dans la Gazette officielle du Québec, l'écriture inclusive, par le biais de l'écriture épiciène par la formulation neutre (Vachon-L'Heureux, 2004). Ce type d'écriture consiste à utiliser des formes qui n'ont pas d'alternance grammaticale masculin-féminin et dont le genre sémantique désigne autant les hommes que les femmes, entre autres par son ambiguïté sémantique (par exemple malgré un genre sémantique non indiqué, *le personnel* est masculin et *la présidence* est féminin) (Vachon-L'Heureux et coll., 2007). Un point de variation important entre le Québec et la France est observable : la définition de l'écriture inclusive. De son côté, l'Office québécois de la langue française (OQLF) définit l'écriture inclusive comme étant «[...] une rédaction qui consiste à éviter les genres grammaticaux masculin et féminin en ce qui concerne les personnes, sans toutefois faire appel à des néologismes, au contraire de la rédaction non binaire.» (2018). Ainsi, il s'agit d'utiliser les outils linguistiques dont la langue française dispose déjà afin de représenter toutes les personnes, sans utiliser de néologismes, comme dans la rédaction non binaire, avec des pronoms tels que *iel*⁴ (Office québécois de la langue

et électives et la dimension internationale de la lutte pour les droits des femmes. (République française, 2013)».

⁴ Le 15 novembre 2021, dans les pages du journal français Le Figaro, l'ajout de l'entrée *iel* dans le dictionnaire, en ligne Le Robert a fait tollé, si bien que plusieurs personnes se sont prononcées à

française, 2019a), qui est une contraction des pronoms de la troisième personne du singulier *il* et *elle*.

Selon Calvet (2013), l'aménagement linguistique provenant des prises de position des institutions langagières peut se trouver en situation conflictuelle avec l'usage. Au Québec par exemple, l'OQLF recommande le recours au terme *égoportrait* plutôt que celui de *selfie*, qui est un emprunt linguistique à l'anglais (Office québécois de la langue française, 2018b). Or, malgré cette recommandation officielle, le mot *selfie*⁵ est tout de même présent dans l'usage, et ce, à même des titres d'articles et de chroniques.⁶ Les membres de la communauté linguistique ont donc le pouvoir d'établir leur propre norme sans que cette dernière ne soit formellement acceptée par une autorité langagière. Ainsi, une proposition officielle quant à la langue n'est pas une garantie de l'utilisation de celle-ci : les populations québécoise et française pourraient donc faire fi des recommandations officielles provenant de leurs institutions langagières ou même proposer de nouvelles formes.

L'observation de l'usage des formes d'écriture inclusive est pertinente, particulièrement sur les réseaux sociaux comme Twitter, puisque ces lieux virtuels sont considérés comme des endroits propices à la création linguistique (Eisenstein et coll., 2014 ; McCulloch, 2020). Par ailleurs, on constate que les usages propres aux communautés linguistiques sont dans une grande mesure observables dans le contenu linguistique des microbillets (ou *gazouillis*) produits par les personnes locutrices (Eisenstein et coll., 2014). Tagliamonte et Denis (2008) ajoutent la nuance qu'en

l'encontre de celle-ci, dont le linguiste Bernard Cerquiglini (Develey et coll., 2021). Le débat a d'ailleurs traversé l'océan atlantique pour se transposer sur la scène médiatique québécoise (Lalonde, 2021; TVA Nouvelles, 2021).

⁵ *Égoportrait* comporte d'ailleurs une connotation péjorative qui ne se trouve pas forcément dans *selfie* (Beaudoin-Bégin, 2017; Savoir média, 2019), ce qui pourrait entre autres expliquer l'usage de la deuxième forme.

⁶ Par exemple l'article «*Je "selfie" donc je suis*» : la déferlante Instagram fête ses 10 ans paru sur le site de Radio-Canada (Agence France-Presse, 2020) ainsi que la chronique *Décennie selfie* parue dans La Presse (Lagacé, 2019).

termes d'étude du phénomène de messagerie instantanée, la littérature indique qu'il s'agit d'un hybride où il y a la fusion de variantes linguistiques observables à l'oral et à l'écrit : la personne locutrice choisit une variante parmi le vocabulaire de sa langue, sans égard au répertoire stylistique de celle-ci. Eisenstein et coll (2014) feront tout de même un lien entre la communauté linguistique réelle et virtuelle : dans leur corpus de *gazouillis* l'utilisation de certaines formes linguistiques qui sont propres à certaines régions des États-Unis. Par exemple, ils remarquent que la réalisation de *suttin* pour *something* 'quelque chose' est cinq fois plus présente chez des personnes ayant indiqué vivre dans la ville de New York, comparativement au reste des États-Unis. Ce phénomène observable sur Twitter est appelé le *creative respelling* (McCulloch, 2020) et consiste en un rapprochement entre la forme écrite et la forme prononcée. Il est à noter que malgré son médium écrit, la langue écrite sur Twitter diffère de la langue écrite dans la mesure où, sur cette plateforme, plusieurs restrictions de longueur du texte et de traits technodiscursifs (tel le hashtag) s'y trouvent (Paveau, 2013).

Dans le cadre de ce mémoire, nous tenterons alors de faire le lien entre l'usage de l'écriture inclusive et de l'écriture sur les réseaux sociaux, en répondant à la question suivante : Comment les recommandations quant à la question de l'écriture inclusive, provenant des institutions langagières francophones du Québec et de la France sont-elles observables dans l'usage, sur la plateforme de réseau social Twitter ?

CHAPITRE I

AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE : À QUI LE POUVOIR ?

«Aucune langue n'échappe à ceux (sic) qui l'utilisent.» (Rey, 1972)

Dans ce chapitre nous aborderons la pierre angulaire de ce mémoire, soit le courant de la sociolinguistique variationniste et les concepts qui en découlent. Nous aborderons tout d'abord la source de la variation linguistique : la communauté de personnes qui parlent un code linguistique. Dans ce rapport que la communauté entretient avec la langue, deux phénomènes distincts, mais interreliés sont observables : les aménagements linguistiques dits *in vitro* et *in vivo*. Nous verrons ainsi les mécanismes dans lesquels la (ou plutôt les) norme(s) et l'usage s'inscrivent. Nous ajouterons en dernier lieu la dimension de l'aménagement linguistique. Nous serons ainsi en mesure de dresser le portrait des contextes sociolinguistiques propres au Québec et à la France.

1.1 Langue, communauté et variation

La langue, telle que décrite dans le *Cours de linguistique général* (Saussure et coll., 1997) est «[...] à la fois un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus.» (p.25). On peut alors observer que le concept de la communauté linguistique au cœur même de la langue : sans elle, la langue n'existe pas. Dans les ouvrages scolaires tels que Calvet (2013) et Wardhaugh (2002) on observe que la définition donnée au concept de la communauté linguistique varie et ne fait pas l'unanimité. L'une des premières définitions de la communauté linguistique met de

l'avant le code partagé par les membres. Ainsi Hockett (1958) la définissait comme : «[...] the whole set of people who communicate with each other, directly and indirectly, via the common language» (p.8). Une nuance importante sera toutefois apportée, soit celle que les limites entre les communautés linguistiques sont floues (Hockett, 1958). Gumperz (2009) reprendra l'idée de fond quant à l'importance du code linguistique dans la définition de la communauté qui le parle, tout en y ajoutant la dimension de la différence dans l'usage de la langue, et ce, malgré le code partagé. Ainsi, un groupe partageant le même code linguistique ne fait pas forcément partie de la même communauté linguistique si l'usage que ce groupe en fait n'est pas le même. Dans le cadre de ce mémoire, la définition du concept qui sera prise en considération est celle apportée par Labov (1976) qui s'inscrit en sociolinguistique variationniste (Eckert, 2016). Selon ce dernier, la communauté linguistique ne se définit pas par la convention sociale qu'est la langue, mais plutôt par sa participation à un ensemble de normes quant à celle-ci (Labov 1976 - p.187), qui elles, vont varier en fonction de variables extralinguistiques comme la classe sociale, le genre et l'âge (p.324).

À partir de cette définition, nous pouvons donc considérer que le Québec et la France sont composés de deux macro-communautés linguistiques distinctes,⁷ qu'elles ont des variétés linguistiques différentes de la même langue et que leur relation avec celle-ci diffère. Le Québec et la France se trouvent dans deux contextes linguistiques bien différents : alors que la *Charte de la langue française* adoptée en 1977 indique que la langue officielle du Québec est le français, *La loi constitutionnelle de 1982*, elle, indique que le français et l'anglais sont les langues officielles du Canada. Parallèlement, en France, la *Constitution du 4 octobre 1958* indique que la langue officielle de la république est le français. Ainsi, le Québec se trouve dans une situation de bilinguisme officiel de par la loi canadienne, où une forte proportion de la population

⁷ L'usage du concept de macro-communauté linguistique pour parler des variétés de français parlées au Québec et en France est important, dans la mesure où plusieurs variétés de français sont parlées au Québec, idem pour la France.

québécoise maîtrise l'anglais et le français, mais où les populations des autres provinces canadiennes ne maîtrisent pas le français de manière équivalente (Gouvernement du Canada, 2017) alors que la France quant à elle, est dans un contexte de langue officielle monolingue. Il est d'ailleurs à noter que depuis 2019, le Canada est doté de la *Loi sur les langues autochtones* offrant un cadre de protection aux langues autochtones canadiennes et visant à encourager leur revitalisation linguistique. Walsh (2016) décrit d'ailleurs la situation linguistique au Québec et en France de la manière suivante : «Quebec and France have similar types of language legislation and official language bodies, but they differ in their social, political, economic and cultural history» (p. 3).⁸ Ces différences contextuelles sous-tendent d'ailleurs les dissemblances de la relation qu'entretiennent les sociétés québécoise et française avec leur langue.

1.2 La norme et l'usage : une question de prestige

La norme linguistique est une partie intégrante de la langue, particulièrement lorsqu'on y ajoute la dimension de la communauté linguistique. Tousignant (1987 - p.28) catégorise la norme en deux parties : d'une part, l'usage fréquent de formes linguistiques propre à un ensemble de membres de la communauté linguistique et de l'autre, un ensemble de règles définissant un idéal linguistique, idéal qui peut même s'étendre jusqu'aux sphères socioculturelles et morales. Cette deuxième acception de la norme linguistique est étroitement liée au concept du prescriptivisme linguistique, qui lui, consiste à recommander ou condamner l'usage de certaines formes (Walsh, 2016). Le prescriptivisme linguistique sert alors de vecteur par lequel une forme linguistique devient celle qui est privilégiée en se trouvant, entre autres, dans des ouvrages linguistiques tels les dictionnaires ou les grammaires. Outre le prestige

⁸ Traduction libre : Le Québec et la France ont des politiques et instances langagières similaires, mais diffèrent de par leurs histoires politique, économique et culturelle.

apparent, accordé aux formes «idéales», un deuxième type de prestige émerge, celui du prestige latent. Van Herk (2012) décrit le prestige latent comme suit :

A norm or target that speakers unconsciously orient to, with a sort of hidden positive evaluation that speakers give to other (presumably non-standard) forms.⁹

Ainsi, malgré les normes linguistiques établies, une personne locutrice peut utiliser la langue à sa convenance ayant recours à des formes considérées comme non-standards et le faire - par exemple – afin d'intégrer un certain groupe social. Toutefois, un tel usage de la langue peut être stigmatisé; Lavandera (1978 - p.180) abordera ce préjugé voulant que puisque la norme est généralement plus utilisée par la classe socioéconomique aisée, certaines personnes interprètent ce fait comme un signe d'intelligence. Ainsi, une personne qui utilise les formes normées sera considérée comme ayant des capacités cognitives supérieures.

La valeur de prestige accordée à une forme est d'ailleurs arbitraire. Une même forme peut alors passer d'une forme peu prestigieuse à une forme prestigieuse et vice-versa, sans qu'il n'y ait nécessairement d'intervention d'une institution linguistique. Durand (1999) aborde d'ailleurs le phénomène en prenant l'exemple de la prononciation de la consonne rhotique /r/ en anglais. Ainsi, en Angleterre la prononciation du /r/ en position post-vocalique ne semblait pas être une norme, si bien que dans le *English Pronouncing Dictionary* paru en 1917, le graphème <r> n'était pas représenté de manière phonétique (Durand, 1999). Aux États-Unis, Labov (1976) documenta l'usage du /r/ en position post-vocalique, en prenant en considération la valeur de prestige associé aux différentes formes dans son étude *The Social Stratification of (r) in New York City Department Stores*. Au moment de son étude, la prononciation du /r/ dans un contexte

⁹ Traduction libre : Une norme ou cible que les personnes locutrices vont suivre de manière inconsciente, avec une impression que les autres personnes locutrices accordent une évaluation positive à ces formes (qui ne seraient pas standards).

post-vocalique était la forme prestigieuse (Labov 1976). On peut donc voir que d'une variété dialectale d'une langue à l'autre, la réalisation du /r/ post-vocalique ne détient pas la même valeur de prestige.

1.3 Aménagement linguistique et politiques linguistiques

Les normes linguistiques établies peuvent être le résultat de l'aménagement linguistique. Rubin et Jernudd (2019 - p. xiii) décrivent ce phénomène de la manière suivante :

Practitioners of actual language planning often attempt to solve language problems in purely linguistic terms either without considering the social environment in which a selected alternative is to be implemented or without attempting to predict outcomes. Thus they can never tell whether their activity has been successful.¹⁰

Les propositions d'aménagement linguistique peuvent donc influencer la manière de s'exprimer, mais il n'y a aucune garantie que celles-ci soient utilisées. Ces propositions linguistiques peuvent se produire de deux manières : la gestion linguistique *in vitro* et la gestion linguistique dite *in vivo* (Calvet 2013). La gestion *in vivo* est définie par Calvet (2013) comme celle où ce sont les personnes locutrices qui résolvent les problèmes de communication auxquels elles sont confrontées, alors que la gestion *in vitro* est celle où ce sont des fonctionnaires, ayant parfois une formation en linguistique, qui vont proposer des solutions pour résoudre des problèmes de communication. La langue peut alors être aménagée par des institutions langagières, mais elle peut aussi l'être par les personnes qui la parlent. De Robillard, (1997) indique que parmi les types d'opérations *in vitro* pouvant être menées, on observe souvent des

¹⁰ Traduction libre : Les personnes pratiquant l'aménagement linguistique tentent souvent de résoudre un problème lié à la langue en termes purement linguistiques, soit sans prendre en considération l'environnement social dans lequel on tente d'implémenter la solution, soit sans en prévoir les retombées. Ainsi, ces personnes ne sont pas en mesure de déterminer le succès de la forme proposée.

modifications au corpus linguistique (par exemple, des propositions de néologismes) ou même l'adoption de politiques linguistiques (par exemple, la *Charte de la langue française* au Québec). Certains changements linguistiques peuvent également être officialisés, pour ensuite être standardisés par des instances officielles; ce qui permet entre autres à la communauté linguistique de détenir de nouveaux items linguistiques permettant de nommer de nouvelles réalités (De Robillard, 1997).

1.3.1 L'aménagement linguistique au Québec

Des situations linguistiques différentes impliquent alors l'observation de problèmes linguistiques différents, ce qui implique qu'une variation des solutions proposées sera observable. En matière d'aménagement linguistique, le Québec a adopté la *Charte de la langue française* en 1977, qui avait comme objectif principal de s'assurer de l'existence d'un bassin de personnes locutrices du français au Québec, un préalable à l'utilisation prioritaire de celle-ci dans les divers contextes de la vie courante plutôt que le recours à l'anglais ou à une autre langue (Paillé, 1988). Cette même charte donne le pouvoir d'aménagement linguistique *in vitro* à l'OQLF (Office québécois de la langue française, 2020).

Les missions de cette institution sont (Office québécois de la langue française, 2020) :

(2)

- a) de définir et de conduire la politique québécoise en matière d'officialisation linguistique, de terminologie ainsi que de francisation de l'Administration et des entreprises;
- b) de veiller à ce que le français soit la langue habituelle et normale du travail, des communications, du commerce et des affaires dans l'Administration et les entreprises;
- c) d'aider à définir et à élaborer les programmes de francisation prévus par la loi et en suivre l'application;
- d) de surveiller l'évolution de la situation linguistique au Québec et d'en faire rapport tous les cinq ans au ministre;

- e) d'assurer le respect de la Charte de la langue française, agissant d'office ou à la suite de la réception de plaintes;
- f) d'établir les programmes de recherche nécessaires à l'application de la loi et d'effectuer ou de faire effectuer les études prévues par ces programmes.

En vertu de l'article 116.1 de la Charte de la langue française, l'OQLF est doté d'un Comité d'officialisation linguistique, ayant le pouvoir de recommander ou de normaliser des formes linguistiques (L.Q, 2020). Selon la *Politique de l'officialisation linguistique* (Office québécois de la langue française, 2019c) ce comité doit être minimalement constitué de deux personnes spécialistes en linguistique française.

Les deux pouvoirs découlant de ce comité, soit ceux de recommandation et de normalisation des formes se manifestent de manières différentes : alors que la recommandation est incitative, la normalisation, elle, est contraignante dès sa publication dans la *Gazette officielle du Québec* (Office québécois de la langue française, 2019c). Ces dernières deviennent ensuite obligatoires dans l'usage d'instances officielles liées au ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport dont le milieu de l'enseignement, de la formation et de la recherche (L.Q, 2020). L'OQLF a également une portée pédagogique dans le sens où l'article 162 de la *Charte* lui confère le pouvoir d'assister ou d'informer une institution publique ou parapublique, une entreprise privée, une association ou une personne physique quant à diverses questions liées à la langue (L.Q, 2020).

La langue française étant « au cœur » des préoccupations du Québec, le 13 mai 2021 (Assemblée nationale du Québec, 2021) les membres de l'Assemblée nationale votent en faveur du dépôt du *Projet de loi n° 96, Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français* ayant « pour objet d'affirmer que la seule langue officielle du Québec est le français. Il affirme également que le français est la langue commune de la nation québécoise » (Assemblée nationale du Québec, 2021). Ce projet de loi vise

entre autres à modifier les fonctions et pouvoirs de l'OQLF «notamment ceux à l'égard des plaintes, des dénonciations, des inspections et des enquêtes, et lui confère le pouvoir de rendre des ordonnances visant à mettre fin à certains manquements à la Charte de la langue française» (Assemblée nationale du Québec, 2021). L'adoption du projet de loi 96 en 2022, désormais loi 96 a rapidement été dénoncée dans les médias notamment par le docteur en droit constitutionnel Frédéric Bérard qui décrit cette loi comme étant de l'instrumentalisation partisane visant à nourrir l'antagonisme à l'égard des non-francophones (2022). Garine Papazian-Zohrabian, professeure au département de psychopédagogie et d'andragogie de l'Université de Montréal a d'ailleurs indiqué avoir été sollicitée afin de contribuer à un rapport commandé par le Ministère de l'immigration, de la francisation et de l'intégration dans lequel on indiquait la nécessité d'une période de temps permettant aux personnes réfugiées de s'installer au Québec avant d'entamer un processus de francisation. Le délai de 6 mois prescrit par la loi 96 afin d'apprendre le français de manière à pouvoir vivre en français est alors non seulement irréaliste, mais également discriminatoire, particulièrement pour les personnes réfugiées qui sont déjà vulnérables de par les besoins propres à leur parcours les ayant menées à être reconnues comme des personnes réfugiées (Elkouri, 2022; ICI.Radio-Canada.ca, 2022).

1.3.2 L'aménagement linguistique en France

Du côté de la France, la plus vieille institution langagière est l'Académie française, qui sera créée en 1634 par le Cardinal Richelieu (Académie française, 2020). Ainsi, dans la note liminaire des statuts et règlements de l'institution, rédigée en 1995, Maurice Druon, ancien immortel de l'Académie française, parlera des missions de l'Académie :

Car c'est la mission, elle, qui est inchangée depuis l'origine : donner des règles certaines à notre langue, la tenir en pureté, lui garder toujours capacité de traiter avec exactitude tous arts et toutes sciences, et assurer ainsi les caractères qui lui confèrent l'universalité.

(Académie française, 2020 - p.5-6)

Selon ses statuts et règlements de 1635, la mission de l'Académie française était initialement «de travailler avec tout le soin et toute la diligence possible à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences» (Académie française, 2020). Ce pouvoir sur la langue était conféré aux membres de l'Académie. Selon les statuts et règlements, l'Académie devait se doter d'un dictionnaire, d'une grammaire, d'une rhétorique ainsi que d'une poétique; seul le dictionnaire continuera d'être mis à jour (Académie française, 2020).

On peut donc voir un certain décalage entre les missions des institutions langagières du Québec et de la France : comparativement à l'OQLF, l'Académie française n'a pas comme mission d'augmenter son bassin de personnes locutrices, mais agit uniquement sur la langue. Par ailleurs, cette dernière n'a pas de pouvoir légal de recommandation ou de normalisation comme le Comité d'officialisation linguistique de l'OQLF, mais a plutôt un rôle de documentation. Il est également à noter que l'Académie française ne compte actuellement pas de linguiste parmi ses 35 membres (Académie Française, s. d.). On observe alors une distinction entre l'OQLF qui a un pouvoir légal sur l'aménagement de corpus et de l'acquisition alors que l'Académie française détient, à un certain degré, un pouvoir sur l'aménagement de corpus. L'aménagement de corpus est décrit selon Hornberger (2006) comme « those efforts related to the adequacy of the form or structure of languages/literacies »¹¹ alors que l'aménagement de l'acquisition est plutôt décrit comme « efforts to influence the allocation of users or the distribution of languages/literacies, by means of creating or improving opportunity or incentive to learn them, or both »¹² (Hornberger, 2006 - p.28).

¹¹ Traduction libre : Les efforts liés à l'adéquation de la forme ou de la structure des langues ou littératies.

¹² Traduction libre : Les efforts visant à influencer l'attribution des personnes locutrices ou la distribution des langues et/ou littératies, dans l'objectif de créer ou d'améliorer les occasions ou incitatives à les apprendre, ou les deux.

Le pouvoir de l'Académie française en matière d'aménagement linguistique a d'ailleurs été remis en question (Manesse et Siouffi, 2019) : de la création de l'Office de la langue française en 1932, en réaction à la parution de la *Grammaire de l'Académie* (Bogaards, 2008), à la création du Haut comité pour la défense et l'expansion de la langue française le 7 avril 1966 ayant pour missions (République française, 1966) :

«D'étudier les mesures propres à assurer la défense et l'Expansion de la langue française;
D'établir les liaisons nécessaires avec les organismes privés compétentes, notamment en matière de coopération culturelle et technique;
De susciter ou d'encourager toutes initiatives se rapportant à la défense et à l'expansion de la langue française.»

Le Haut comité pour la défense et l'expansion de la langue française est toutefois passé à la désuétude et fut transformé et remplacé en 1984 par d'autres instances gouvernementales en charge de certains volets particuliers de l'aménagement de la langue française en France (Quemada, 1997). Ainsi, l'Académie française ne détient pas le monopole de l'aménagement de la langue française sur le territoire.

CHAPITRE II

UNE QUESTION DE GENRE

«Indeed, gender is perhaps the only grammatical category that ever evoked passion – and not only among linguists. (Matasović, 2004: 13)¹³»

Dans ce chapitre nous définirons le genre, pour ensuite aborder les thématiques du genre grammatical et du genre sémantique en français. Nous verrons comment l'information sémantique du genre grammatical influence la perception du genre ontologique des personnes auxquelles on réfère dans un texte. Finalement, nous aborderons les décisions des autorités langagières québécoise et françaises quant aux questions de féminisation et d'écriture inclusive.

2.1 Définir le genre

Aikhenval'd (2016) classifie le genre en trois catégories : le genre linguistique, le genre naturel et le genre social. Le genre linguistique est défini comme le comportement de certaines classes de mots dans certains contextes (Aikhenval'd, 2016; Hockett, 1958). Hockett (1958) définit les systèmes de genre comme étant une classification dite intersectionnelle où chaque nom doit appartenir à une catégorie et où, de manière exceptionnelle, certains noms peuvent appartenir à plus d'une catégorie (Hockett, 1958). De manière translinguistique, le genre n'occupe toutefois pas la même place (Corbett, 1991); certaines langues ne comportent pas de genre en fonction de la

¹³Traduction libre : Effectivement, le genre est peut-être la seule catégorie grammaticale ayant évoqué de la passion, et pas uniquement auprès des linguistes.

définition donnée par Hockett (1958), alors que d'autres langues en comptent plusieurs (Corbett, 1991). On observe toutefois que les langues comportant deux à trois genres sont les plus communes¹⁴ (Kramer, 2015 - p.11). Hockett (1958) soulève d'ailleurs que le genre peut faire référence au sexe biologique, à la caractéristique animée, à la taille, la forme ou même le degré d'abstraction. Somme toute, l'attribution du genre des objets inanimés, peu importe le sens de ce dernier, peut être arbitraire (Hockett, 1958; Kramer, 2015).

Dans le cadre de ce mémoire, nous utiliserons la définition donnée par Matasović (2004), où le genre est caractérisé selon deux caractéristiques :

- (3) La classification nominale : l'appartenance d'un nom à une classe doit être spécifiée dans le nom, dans le lexique ou par le biais de règles grammaticales d'assignation du genre (Matasović, 2004 - p.19);
- (4) L'accord : le genre du nom a une incidence sur les autres mots de l'énoncé avec lesquels le nom forme une unité syntaxique (Matasović, 2004 - p.20).

Le genre naturel quant à lui est défini par Aikhenval'd (2016) comme faisant référence à des propriétés biologiques alors que le genre social fait plutôt référence à des normes et attentes sociales liées à la catégorie de genre. Le genre social est ainsi ancré dans des pratiques culturelles et des comportements ritualisés (Aikhenval'd, 2016). Il est à noter que le genre social, tout comme le genre naturel ne sont pas binaires puisqu'outre les catégories de genre social *femme* et *homme* ainsi que les catégories de genre naturel¹⁵ *XY* et *XX*, certaines personnes peuvent également avoir un genre social *agenre*, *two-spirit*, *genderfluid*, *genderqueer*, *non binaire* et même avoir un genre naturel *intersexe*¹⁶ (Gris Montréal et Conseil LGBT, 2020). Selon un estimé modérément

¹⁴ Il est à noter que dans ce contexte, il n'est pas nécessairement question de genre grammatical qui serait le reflet d'un genre sociétal.

¹⁵ Le genre naturel porte sur l'aspect physiologique.

¹⁶ L'utilisation de mots afin de caractériser les personnes intersexes ont une influence sur la manière dont on les perçoit et peut également affecter les soins médicaux reçus par ces dernières. Reis (2007) aborde d'ailleurs le sujet.

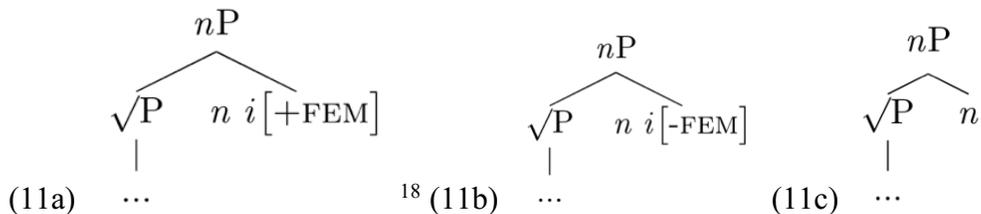
inclusif, Elizabeth Reis (2007) indique qu'un bébé sur 2 000 serait intersexe¹⁷. Par ailleurs, en République Dominicaine, le phénomène des personnes *guevedoces* a été documenté dans la revue *Science* en 1974 par la professeure en médecine Julianne Imperato-McGinley. Les personnes *guevedoces*, mot espagnol signifiant «pénis à l'âge de 12 ans» sont des personnes ayant la paire de chromosomes XY, dont les organes génitaux externes sont ambigus à l'âge prépubère, selon la conception binaire des organes sexuels et deviennent, après la puberté, typiques au phénotype masculin (Gurram et Ashley, 2016; Imperato-McGinley et coll., 1974).

Malgré l'assignation arbitraire du genre linguistique (Hockett, 1958; Kramer, 2015), on observe toutefois des interactions entre les autres types de genre de la catégorie linguistique, plus particulièrement une correspondance entre le genre grammatical et le genre sémantique dans certains contextes. Kramer (2015) prend l'exemple du mot *père* dans trois langues (le français, le hausa et le russe), où il y a une correspondance entre le genre grammatical et le genre du référent. On observe d'ailleurs dans ces mêmes trois langues que le mot *matin* n'a pas le même genre. Ainsi, Kramer (2015) fait la distinction entre deux types de genres grammaticaux : le genre grammatical naturel et le genre grammatical arbitraire. Le genre grammatical naturel a des motivations sémantiques, alors que le genre grammatical arbitraire n'en a pas. Dans le cadre de ce mémoire, nous nous intéressons particulièrement au genre grammatical naturel selon Kramer (2015).

¹⁷ Il est à noter que les données du recensement canadien ne permettent pas, pour l'instant, d'établir la proportion de personnes intersexes dans la société puisqu'entre autres, de nombreuses personnes intersexes ne savent pas qu'elles le sont et en font la découverte que plus tard dans leur vie (Gouvernement du Canada, 2020).

2.2 L'assignation du genre grammatical

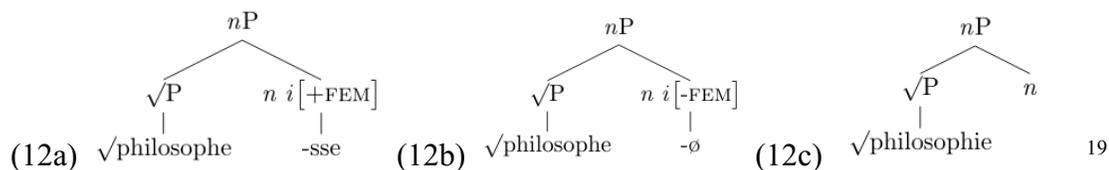
Kramer (2015), indique que le genre est situé dans le *n*; le *n* étant une tête flexionnelle permettant la catégorisation grammaticale d'un item lexical en élément nominal (Arad, 2005; Marantz, 1997). Ainsi, l'assignation du genre est analysée et la proposition suivante est apportée : le genre naturel serait interprétable (*i*), alors que le genre arbitraire ne le serait pas (Kramer, 2015). Le trait de genre interprétable (*i*) et ininterprétable (*.*). Un nom dont le genre naturel est féminin aurait alors un trait +FEM interprétable sur le *n* comme en 11a, alors qu'un nom dont le genre naturel est masculin aurait le trait -FEM interprétable sur le *n* comme en 11b. Pour ce qui est des mots dont le genre naturel est soit non pertinent ou inconnu, aucun trait interprétable ne figure sur le *n* comme en 11c. En utilisant le système de Kramer (2015), en français nous n'aurions pas de trait MASC, mais plutôt un trait binaire ± FEM, qui lorsque négatif est interprété constativement comme représentant le genre grammatical masculin.



(Interprétation du modèle de Kramer, 2015)

Ainsi, en français, si nous avons à analyser la composition des mots *philosophe*, *philosophie* et *philosophesse* selon le modèle de Kramer (2015), nous obtiendrons respectivement 12a, 12b et 12c.

¹⁸ Dans son analyse Kramer (2015) définit le nœud *nP* comme étant composé d'une racine et d'une tête fonctionnelle nominale *n* (p.8).



Kramer (2015) indique d'ailleurs que les langues peuvent avoir un genre grammatical, qui, d'une perspective linguistique, se comporte comme le défaut. Ainsi pour certaines langues, le féminin serait le genre linguistique par défaut, alors que pour d'autres, il peut s'agir du masculin. Ce qui est entendu par *défaut* est le fait qu'il s'agisse du genre qui est sous-spécifié, soit en termes de traits ou en termes de marquage morphologique. Advenant une analyse avec une langue comportant plus de deux genres naturels, il serait alors pertinent de se questionner sur le ou les traits interprétables qui se situeraient dans le *n*. Toutefois, ces questions dépassent la thématique du présent mémoire, mais peuvent être explorées à l'aide des observations faites dans Kramer (2015).

2.3 Le genre grammatical en français

Le passage du latin aux langues romanes est marqué par la disparition d'une catégorie de genre : le genre neutre (Adams, 2013; Dawes, 2004; Rowlett, 2007; Yaguello, 2014). Le genre (féminin ou masculin) en français est attribué dans le processus de flexion morphologique et se trouve dans les noms comme *autrice* (f.) et *auteur* (m.), les pronoms *elle* (f.) et *il* (m.), les adjectifs *inclusive* (f.) et *inclusif* (m.), les déterminants *la* (f.) et *le* (m.) ainsi que dans les participes passés (ex. elle l'a aimée f. et elle l'a aimé m.) (Brousseau et Nikiema, 2001; Huot et Perret, 2005). D'une perspective morphologique, le féminin est marqué, alors que le masculin ne l'est pas (Rowlett, 2007).

¹⁹ Il est à noter que la présente analyse ne porte que sur l'interprétation du genre naturel. Les exemples en 12 ne présentent pas d'analyse du genre grammatical.

Joseph H. Greenberg (1963) observe que de manière translinguistique, les catégories de genre sont souvent neutralisées lorsque le nombre de l'élément linguistique n'est pas singulier (p.81), ce qui n'est pas systématiquement le cas en français standard (Corbett, 1991).^{20,21} En modifiant la configuration du nombre du mot *auteur* (m.s) à l'écrit on obtient *auteurs* (m.plur) et *autrice* (f.s) a également une forme plurielle qui est *autrices* (f.plur). Ce type de système est, selon Corbett (1991), «parallèle» puisque le masculin et le féminin ont leur propre forme au singulier et au pluriel.

2.4 Le mythe de la neutralité du masculin en français

Le 28 décembre 2020, dans une lettre ouverte publiée dans le journal *Le Devoir* par Suzanne-G. Chartrand, spécialiste de l'enseignement grammatical et Marie-Christine Paret, linguiste, on pouvait lire :

À ce propos, il est nécessaire de réaffirmer que le genre grammatical (il n'y en a que deux en français, alors qu'il y en a trois dans d'autres langues) n'a rien à voir avec le sexe (sinon pourquoi un abricot et une pêche ?) ; que la célèbre formule «le masculin l'emporte sur le féminin» est une absurdité : en français, le genre grammatical masculin sert de neutre ou de genre par défaut (il fait beau, il est important de...). (Chartrand et Paret, 2020).

Ce mythe bien répandu ne prend toutefois pas en considération les multiples dimensions sémantiques de la question de l'attribution du genre. En français, le genre des objets a la particularité d'être attribué de manière arbitraire : il n'y a ni motifs linguistiques ou «naturels» qui expliquent le genre de ces derniers (Sato et Athanasopoulos, 2018), ainsi, aucune contrainte linguistique ne motive la

²⁰ L'aspect de la neutralisation du genre en français au pluriel est d'ailleurs abordé dans Dupuy (2021).

²¹ Cependant, même si la norme exige cette distinction, dans certaines variétés du français, le masculin est utilisé afin de neutraliser le français. Dans un exemple de la thèse de doctorat de Julie Auger (1994), on observe l'utilisation du pronom de la troisième personne du pluriel au masculin afin de désigner exclusivement des filles : « mes filles ils ont eu plus d'instruction que j'en ai eu moi aussi (p.34)».

catégorisation masculine du mot *matin* (Kramer, 2015). À contrario, le genre grammatical des êtres animés a une motivation sémantique (Rowlett, 2007) ou «naturelle» puisqu'on fait référence au genre non grammatical de l'être auquel on fait référence. Cela explique la correspondance entre le genre grammatical masculin du mot *papa* et le genre naturel ou social masculin du référent (Kramer, 2015). Il est également difficile de déterminer si la correspondance entre le genre grammatical s'effectue avec le genre naturel ou social, puisque le genre social est lié au genre naturel, c'est-à-dire que les attentes sociales de genre sont basées sur l'expression de genre.²² Harbour et coll (2008 - p.15) indiquent que le genre se divise en deux grandes catégories : l'information sémantique et l'information grammaticale. L'asymétrie entre l'arbitraire du genre des objets inanimés et le reflet du genre ontologique des êtres animés²³ avec le genre grammatical suscite alors des questions quant à la relation entre ces deux catégories : l'information sémantique est-elle systématiquement reflétée dans l'information grammaticale ? Par ailleurs, l'utilisation de l'existence du *il* impersonnel afin d'indiquer la caractéristique neutre du masculin ne prend pas en considération que le sens associé à ce pronom ne fait pas directement référence à un être animé, alors que c'est le cas pour les pronoms personnels normés *il* et *elle* par exemple.

Plusieurs études à ce sujet ont été effectuées afin de comprendre l'interaction entre le genre sémantique et le genre grammatical. Sato et Athanasopoulos (2018) ont observé dans une étude avec des personnes monolingues anglophones et bilingues francophones-anglophones, que la connaissance des genres conceptuel et grammatical dans une langue première (dans ce cas-ci, le français) jouait un rôle dans les processus cognitifs de conceptualisation non verbaux lorsque l'expérience se déroulait dans la

²²Dans le cadre de ce mémoire l'expression de genre est définie comme étant : «[...] la façon d'exprimer socialement son identité de genre par le biais de caractéristiques et de comportements observables par autrui, tels que l'apparence physique, les codes vestimentaires, les codes de langage (p. ex. pronom, prénom), la personnalité ainsi que les autres attributs liés au genre. (Gris Montréal et Conseil LGBT, 2020)»

²³ En excluant les noms épiciques tels *personne* ou *individu*.

langue seconde (en anglais). Ainsi, dans une expérience où une triade d'images étaient présentées, soit deux images d'objets inanimés et une image d'un visage avec certains traits, les personnes bilingues francophones-anglophones utilisaient les informations de genre grammatical des images d'objets inanimés dans leur langue maternelle afin d'attribuer un genre ontologique à l'image visage, non seulement lorsque les visages comportaient des traits stéréotypement genrés, mais également lorsque ces derniers détenaient des traits de genre ambigus. À l'inverse, Boroditsky et Phillips (2003) indiquent que le genre grammatical donné à un objet inanimé va influencer les caractéristiques qu'on lui attribuera. Dans leur étude menée auprès d'hispanophones et de germanophones, une série de noms d'objets ont été sélectionnées sur la base de leur genre grammatical : la moitié des items lexicaux retenus était masculine en allemand et féminine en espagnol et l'autre était féminine en allemand et masculine en espagnol. Les personnes participant à l'étude devaient indiquer le degré de similarité entre l'image objet et une image de personne qui y était pairée, soit une image de femme ou d'homme. Les résultats obtenus par Boroditsky et Phillips (2003) indiquent que les personnes y ayant participé établissaient, de manière statistiquement significative, le degré de similarité entre l'image de l'objet et de la personne, sur la base du genre grammatical de l'objet et de l'expression de genre de l'image de la personne. Ainsi, les paires d'images contenant une image d'objet dont le genre grammatical était masculin et une image de visage masculin étaient considérées comme plus similaires qu'une paire d'images contenant une image d'objet dont le genre grammatical était féminin et une image de visage masculin. L'information grammaticale du genre a alors une influence non seulement sur les caractéristiques qu'on attribuera à un objet, mais également à un être animé.

D'une perspective d'interprétation du texte, le genre grammatical influe sur la représentation mentale qu'on se fait du référent lorsque ce dernier est animé. Gygax et coll (2008) ont soulevé l'influence du genre grammatical au pluriel pour désigner des noms de métiers sur la représentation mentale qu'on s'en fait: les noms de métiers au

masculin pluriel, même s'il s'agit de noms de métiers stéréotypement féminins étaient interprétés comme faisant référence à des hommes. Par exemple, dans une phrase comportant «*Les esthéticiens* (m.plur)», une personne francophone serait plus susceptible de comprendre qu'on fait uniquement référence à des hommes, et ce, même si le métier est associé aux femmes. On soulève d'ailleurs la chose suivante :

Not only for neutral but even for female stereotyped role names, the grammatical form of the role names overrode the stereotypicality. This is not to say that stereotypicality does not influence gender representation, but in the case where grammatical gender is available, such stereotypicality has little influence. (Gygax et coll., 2008)²⁴

2.5 La féminisation des noms de métiers

En français, nous observons de la variation dans l'attestation de certaines formes féminisées de noms de métiers dans les dictionnaires. Par exemple, *Le Petit Robert de la langue française* n'attestait pas la forme graphique *doctoresse* (qui est une flexion de *docteur*), alors que les formes *vengeresse* et *pêcheresse* (qui sont respectivement les flexions de *vengeur* et *pêcheur*) l'étaient (Huot et Perret, 2005). En 2020, la forme *doctoresse* est attestée dans *Le Petit Robert*, avec une mention d'usage vieilli; on y recommande l'usage de *docteur* au féminin. Comparativement à la France, au Québec, la forme graphémique féminine de *docteur* n'est pas *docteur*, mais plutôt *docteure* (Usito, 2020). Cette variation d'acceptation des formes féminisées peut d'ailleurs être expliquée en partie par l'histoire de la féminisation dans ces deux communautés linguistiques.

²⁴ Traduction libre : Non seulement pour les noms de métiers neutres, mais également ceux qui sont stéréotypiquement féminins, les formes grammaticales ont outrepassé le caractère stéréotypé du métier. Cela ne veut pas dire que le caractère stéréotypé d'un métier n'influence pas la représentation genrée de ce dernier, mais dans une situation où le genre grammatical est présent, le caractère stéréotypé a peu d'influence sur l'interprétation.

2.5.1 La courte histoire de la normalisation de la féminisation au Québec

Le marché du travail étant discriminatoire à l'égard des femmes, en 1978, le Conseil du Statut de la Femme recommande dans son rapport *Pour les Québécoises : égalité et indépendance* que l'Office de la langue française devrait avoir comme objectif de mieux représenter celles-ci dans la langue, que ça soit dans le secteur scolaire et celui du travail. Le 28 juillet 1979, la féminisation des titres est recommandée par l'OQLF dans la Gazette officielle du Québec (Office québécois de la langue française, 2019b; Vachon-L'Heureux, 1992). Suite à cette recommandation, le guide *Au féminin guide de féminisation des titres de fonction et des textes* (Biron, 1991), sera publié afin d'outiller la population québécoise quant à la féminisation.

Le 14 juin 2018, l'autorité langagière réaffirmera sa position quant à la féminisation en publiant un avis de recommandation sur le sujet :

D'utiliser, pour désigner une femme :

1° un nom féminin usité ou une variante féminine qui respecte les modes de formation réguliers, c'est-à-dire qui suivent la règle (*une couturière, une coniseur, une investisseuse boursière, une amatrice, une lieutenant-gouverneure*),

2° un nom épïcène (qui a la même forme au genre masculin et au genre féminin) et un déterminant au féminin et, le cas échéant d'autres éléments au féminin formant l'appellation (*une médecin, une percussionniste, une première ministre, une chef cuisinière*).

Note. – La formation du féminin par l'ajout du mot *femme* au nom masculin (par exemple, *une femme médecin*) n'est pas conseillée : il n'y a pas de symétrie entre la variante féminine et la variante masculine (qui n'est pas *homme médecin*). Il est toutefois possible, pour les appellations qui comportent déjà le mot *homme*, de remplacer ce dernier par *femme* (*homme d'affaires, femme d'affaires*). (Office québécois de la langue française, 2018c)

Le Québec a alors, au cours des cinquante dernières années, tenu un discours similaire quant à la féminisation, en faisant la promotion de celle-ci, par le biais de l'Office québécois de la langue française.

2.5.2 La longue histoire de la normalisation de la féminisation en France

Les décisions du Québec dans les années 70 vont inspirer la France (Cerquiglioni, 2019), qui va décréter le 29 février 1984 sur la création de la «Commission de terminologie relative au vocabulaire concernant les activités des femmes» (Armengaud, 1999; Cerquiglioni, 2019; Paveau, 2002). Cerquiglioni (2019) explique que les conclusions du rapport de cette commission passeront complètement inaperçues à cause d’embuches administratives. On observe d’ailleurs qu’en France, langue et politique sont fortement liées (Manesse et Siouffi, 2019). En 1997, le débat de la féminisation refait surface et la Commission générale de terminologie et de néologie publie le rapport *Femme, j’écris ton nom : guide d’aide à la féminisation des noms des métiers, titres, grades et fonctions* (La documentation française, 1999) sous la direction de Cerquiglioni. Au fil du temps, diverses institutions prendront des décisions contradictoires quant à l’acceptation des formes féminisées des noms de métiers. Ainsi, malgré l’absence d’une prise de position officielle, Dawes (2004) observe une disparité entre les noms de métiers qui sont acceptés par les institutions se prononçant sur la langue et ceux qui ne le sont pas : plus un métier est considéré comme prestigieux, moins ce dernier sera accepté sous la forme féminine. Elle divise les métiers en deux catégories : les métiers haut de gamme (qui sont plus prestigieux, comme *médecin* ou *docteur*) et les métiers bas de gamme (qui sont moins prestigieux, comme *boulangier*) (p. 197). Houdebine-Gravaud (1998) donnera l’exemple de *secrétaire* afin de soulever cette incohérence : on peut dire *une secrétaire*, mais pas *une secrétaire d’État*, la deuxième forme étant considérée comme ayant un sens neutre à la forme masculine.

Plusieurs arguments seront apportés contre la féminisation (Dawes, 2004; Haut Conseil à l’Égalité entre les femmes et les hommes, 2015; La documentation française, 1999; Paveau, 2002) :

(13)

- a. Le manque d’utilité de la féminisation,
- b. L’existence du «masculin générique neutre»,

- c. Le peu d'information grammaticale supplémentaire que la féminisation apporte,
- d. Le manque d'esthétisme des formes féminines,
- e. La dévaluation apportée par la féminisation de ces noms : Les formes féminisées sont sexuellement connotées : alors que le genre masculin fait référence aux hommes comme des humains, le féminin, lui ferait référence aux femmes en mettant l'accent sur leur caractère sexué (Dawes, 2004; Michard, 1999). Michard (1999) indique que les femmes seront soit *animalisées* ou considérées comme des objets inanimés dans les constructions discursives. On observe que le domaine sportif est particulièrement touché par cette connotation (Brunetière, 1998 citée dans Paveau, 2002). Paveau (2002) citera les exemples de *coureuse*, *entraîneuse* et *sauteuse*, ce qui fait écho à l'observation de Dawes (2004) qui soulève que le suffixe *-euse* est considéré comme vulgaire.
- f. L'homonymie engendrée par la féminisation : Les formes féminisées des noms de métiers sont homonymes avec des machines, ce qui pourrait porter à confusion (par exemple, *un chauffeur* et *une chauffeuse* (Dawes, 2004; Paveau, 2002)).

Paveau (2002) souligne toutefois des incohérences, car des noms tels que *cuisinière* désignent à la fois un métier et une machine, et pourtant, cette polysémie ne semble pas poser problème. En plus d'être homonymes à des machines, les formes féminisées ont longtemps été utilisées afin de désigner l'épouse d'un homme qui exerce le métier (Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, 2015).

Après plusieurs décennies de réticence quant à la féminisation, en 2019, les membres de l'Académie française adoptent à majorité un rapport sur la féminisation des noms de métiers dans lequel elle indique l'acceptation des noms de métiers et des titres de fonction féminisés qui respectent les règles de dérivation de la langue française (Académie française, 2019).

2.6 Définir l'écriture inclusive

Le concept d'écriture inclusive est polysémique (Dupuy, 2020). Alors qu'au Québec l'OQLF (2018a) le décrit comme une écriture qui rend compte de toutes les personnes

indépendamment de leur genre, sans avoir recours aux néologismes, en France, le Haut conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (2015) le définit plutôt comme une manière de représenter les hommes et les femmes de manière égale en réaffirmant la dichotomie des genres (Manesse et Siouffi, 2019). Il est à noter que Kosnick (2019) critique la définition française de l'écriture inclusive, qui est celle proposée par le Haut conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (2015) dans la mesure où les formes ne rendent compte que des femmes et des hommes, excluant ainsi les identités non-binaires, alors qu'elles ont le potentiel de les représenter.

La seule forme d'écriture inclusive - selon la définition québécoise - recommandée par l'OQLF est l'écriture épïcène par la formulation neutre puisque ce procédé permet de représenter des personnes, en évitant leur genre sémantique, tout en utilisant les outils dont la langue dispose déjà (Office québécois de la langue française, 2018a). Ainsi, on recommande l'usage des :

(14)

- a) noms collectifs neutres - *le personnel* plutôt que *les employés et les employées* (Vachon-L'Heureux et coll., 2007 - p.20),
- b) noms de fonctions ou d'unité administrative - *la direction* plutôt que *les directeurs et les directrices* ou *le Service d'informatique* plutôt que *les informaticiens et les informaticiennes* (Vachon-L'Heureux et coll., 2007 - p.21),
- c) noms épïcènes - *la responsable de projet* plutôt que *le ou la chargée de projet* (Vachon-L'Heureux et coll., 2007 - p.22).

L'usage des noms collectifs neutres ou des noms de fonctions ou d'unité administrative peuvent toutefois poser un problème sémantique dans un contexte où le sens où leur dénotation peut être, dans certains contextes, plus grande que celle désirée par la personne interlocutrice. Par exemple, lorsqu'on veut faire référence à *chaque personne*

directrice d'une unité, l'emploi de *la direction de chaque unité* comporte un sens plus large que l'intention de communication initiale.

Dans le *Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe* (Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, 2015), on recommande à l'oral d'utiliser les noms et adjectifs en ordre alphabétique comme :

(15) *les femmes et les hommes* plutôt que *les hommes et les femmes* (p.17).

À l'écrit, la recommandation à l'oral s'applique également, mais on propose deux autres options graphémiques de représenter les femmes dans le discours : l'écriture épiciène et la deuxième où la racine du mot est suivie d'un point et du suffixe féminin (par exemple, *entrepreneur.e*) (Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, 2015 - p.15).

Le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (2015 - p.16) rapporte que l'utilisation des parenthèses, de la barre oblique et du «E» majuscule pour indiquer le suffixe féminin est négativement connotée, le point, lui prendrait moins de place et ne poserait pas d'obstacle à la lecture.²⁵ Dans la version éditée du *Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe* paru en 2016 (La documentation française et Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes), l'ensemble des propositions précédentes est repris. Toutefois, le point médian fait son apparition :

Le point médian (aussi appelé «point d'altérité»), point situé à mi-hauteur du lettrage, peut également être utilisé : il se trouve parmi les caractères spéciaux des logiciels de traitement de texte. Pour l'utiliser plus facilement dans Word : aller dans le menu «symboles» ou «caractères spéciaux» et attribuer une touche de raccourci. (La documentation française et Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, 2016)

²⁵ Il est à noter qu'à ce jour, aucune étude n'a été effectuée sur l'impact de l'écriture inclusive sur la lecture auprès de personnes dyslexiques (Thibaut, 2021). Ainsi, nous ne pouvons pas affirmer ou infirmer que l'usage de ces formes écrites nuit à la lecture.

Ainsi, la forme (16a) se réalise comme (16b) (p.10) :

- (16)
- a. [racine]+[suffixe masculin²⁶]+[point milieu]+[suffixe féminin]
 - b. député·e

2.6.1 L'écriture inclusive et l'OQLF

En 1981, l'OQLF (2018) publie un avis dans la Gazette officielle du Québec où il recommande l'écriture épïcène. Or, selon la définition d'écriture inclusive reconnue par l'OQLF, l'écriture épïcène par la formulation neutre serait, selon la norme, ce qu'est l'écriture inclusive. Ainsi, en recommandant l'écriture épïcène par la formulation neutre, l'OQLF fait de même pour l'écriture inclusive. Afin d'outiller la population quant à l'écriture épïcène, l'OQLF publie en 2007, l'ouvrage *Avoir bon genre à l'écrit : Guide de rédaction épïcène* écrit par Vachon-L'Heureux et Guénette. Le 14 juin 2018, l'OQLF réitérera sa position quant à l'écriture épïcène en publiant un second avis sur le sujet dans la Gazette officielle du Québec :

D'utiliser la rédaction épïcène, notamment dans les textes de nature administrative tels que les offres d'emploi, les rapports annuels, les plans stratégiques, les déclarations de services, etc. Ce mode de rédaction peut être mis en application grâce aux procédés suivants qu'offre la langue :

1° l'utilisation d'un doublet, c'est-à-dire l'ensemble que constituent une forme au masculin et une forme au féminin coordonnées, en toutes lettres (l'ouvrière ou l'ouvrier, ils et elles);

2° le recours à une formulation neutre, si le contexte le permet :

— par l'utilisation de noms collectifs (*les lecteurs* devient *le lectorat*), de noms de fonction ou d'unité administrative (*le réviseur* ou *la réviseuse* devient *la révision* ou *le Service de révision*) ou de noms épïcènes pluriels (*le* ou *la journaliste* devient *les journalistes*);

— par l'emploi d'adjectifs, de pronoms ou de déterminants épïcènes (*juge spécialisé* ou *spécialisée en ...* devient *juge spécialiste en ...*; *juge à laquelle* ou *auquel* devient *juge à qui*; *chacun* ou *chacune des juges* devient *chaque juge*.);

²⁶ Considérant que le masculin est sous-spécifié en français, sa marque ne sera alors pas visible en 18b.

— par l'utilisation d'une tournure impersonnelle (*Êtes-vous citoyen canadien ?* devient *Êtes-vous de citoyenneté canadienne ?*);
 — par le recours, notamment dans les descriptions de tâches, à l'infinitif (*Il gère ...* devient *Gérer ...*), au participe présent (*Gérant...*) ou aux phrases nominales (*Gestion de ...*);
 [...] (Office québécois de la langue française, 2018a)

On observe donc un appui sur le long terme de l'OQLF quant à la seule forme qu'elle associe à son interprétation de ce qu'est l'écriture inclusive.

2.6.2 L'écriture inclusive c. l'Académie française, le premier ministre et le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

En 2015, le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes publie la première édition de son *Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe*. C'est dans la deuxième édition de ce dernier qu'on y répertorie le point médian (La documentation française et Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, 2016). En 2017, un scandale éclate en France : le journal *Le Figaro* indique dans un article que le manuel scolaire *Questionner le monde* de la maison d'édition Hatier comporte des noms écrits de manière inclusive. On y trouve entre autres : *agriculteur.rice.s* et *savant.e.s* (Pech, 2017). En réponse à cet incident, le 26 octobre 2017, l'Académie française publie la déclaration suivante :

Prenant acte de la diffusion d'une «écriture inclusive» qui prétend s'imposer comme norme, l'Académie française élève à l'unanimité une solennelle mise en garde. La multiplication des marques orthographiques et syntaxiques qu'elle induit aboutit à une langue désunie, disparate dans son expression, créant une confusion qui confine à l'illisibilité. On voit mal quel est l'objectif poursuivi et comment il pourrait surmonter les obstacles pratiques d'écriture, de lecture – visuelle ou à voix haute – et de prononciation. Cela alourdirait la tâche des pédagogues. Cela compliquerait plus encore celle des lecteurs.

Plus que toute autre institution, l'Académie française est sensible aux évolutions et aux innovations de la langue, puisqu'elle a pour mission de les codifier. En cette occasion, c'est moins en gardienne de la norme qu'en garante de l'avenir qu'elle lance un cri d'alarme : devant cette aberration

«inclusive», la langue française se trouve désormais en péril mortel, ce dont notre nation est dès aujourd'hui comptable devant les générations futures. Il est déjà difficile d'acquérir une langue, qu'en sera-t-il si l'usage y ajoute des formes secondes et altérées ? Comment les générations à venir pourront-elles grandir en intimité avec notre patrimoine écrit ? Quant aux promesses de la francophonie, elles seront anéanties si la langue française s'empêche elle-même par ce redoublement de complexité, au bénéfice d'autres langues qui en tireront profit pour prévaloir sur la planète.

À cela, s'ajoutera la déclaration du premier ministre Edouard Philippe adressée aux ministres et aux secrétaires de l'État français, le 21 novembre 2017 dans le Journal Officiel de la République française :

En revanche, je vous invite, en particulier pour les textes destinés à être publiés au Journal officiel de la République française, à ne pas faire usage de l'écriture dite inclusive, qui désigne les pratiques rédactionnelles et typographiques visant à substituer à l'emploi du masculin, lorsqu'il est utilisé dans un sens générique, une graphie faisant ressortir l'existence d'une forme féminine. Outre le respect du formalisme propre aux actes de nature juridique, les administrations relevant de l'État doivent se conformer aux règles grammaticales et syntaxiques, notamment pour des raisons d'intelligibilité et de clarté de la norme. (République française, 2017)

Le 5 mai 2021, le ministre de l'éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports Jean-Michel Blanquer, publie une déclaration destinée aux rectorats d'académies, aux directions de l'administration centrale ainsi qu'au personnel du ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des Sports. Dans sa déclaration, ce dernier réitère les propos tenus dans la déclaration du ministre Edouard Philippe quant à l'écriture inclusive, tout en ajoutant qu'il :

[...] convient de proscrire le recours à l'écriture dite «inclusive», qui utilise notamment le point médian pour faire apparaître simultanément les formes féminines et masculines d'un mot employé au masculin lorsque celui-ci est utilisé dans un sens générique. L'adoption de certaines règles relevant de l'écriture inclusive modifie en effet le respect des règles d'accords usuels attendues dans le cadre des programmes d'enseignement. En outre, cette écriture, qui se traduit par la fragmentation des mots et des accords, constitue un obstacle à la lecture et à la compréhension de l'écrit. L'impossibilité de transcrire à l'oral les textes recourant à ce type de graphie

gêne la lecture à voix haute comme la prononciation, et par conséquent les apprentissages, notamment des plus jeunes. Enfin, contrairement à ce que pourrait suggérer l'adjectif «inclusive», une telle écriture constitue un obstacle pour l'accès à la langue d'enfants confrontés à certains handicaps ou troubles des apprentissages. (Jean-Michel Blanquer, 2021)

Par cette déclaration officielle, Blanquer interdit alors l'usage de l'écriture inclusive à l'ensemble des instances découlant de son Ministère.

Ainsi le portrait quant à l'écriture inclusive au Québec et en France est différent, non seulement par la définition qui est donnée au procédé d'écriture et aux formes associées, mais également par la réaction des diverses instances quant à cette pratique rédactionnelle. Les formes d'écriture inclusive recensées par le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (2015; La documentation française et Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, 2016) englobent celle qui est reconnue par l'Office québécois de la langue française (2018) et comportent des formes supplémentaires. Une comparaison entre les attitudes des autorités langagières française et québécois quant au phénomène de l'écriture inclusive n'est pas viable dans la mesure où on ne parle pas exactement du même procédé ni des mêmes formes. Toutefois, on peut affirmer que dans l'histoire de la démasculinisation de la langue française, le Québec fut un pionnier, notamment quant à la féminisation (Office québécois de la langue française, 2019b; Vachon-L'Heureux, 1992).

CHAPITRE III

LA LANGUE ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

«Et me voilà ici en train de faire mon «coming out», ma «sortie du placard» pour parler français, notre langue si malmenée sur Facebook, entre autres.» (Bombardier, 2020)

Dans ce chapitre nous aborderons les nouveaux paramètres de la langue écrite apportés par les réseaux sociaux pour ensuite parler de la plateforme Twitter, qui est de plus en plus utilisée en sociolinguistique.

3.1 Les implications de l'écriture en ligne

Spolsky (2009 - p.89) indique que l'arrivée d'Internet a eu une influence sur la diversité linguistique; on croyait que l'arrivée de cette technologie réduirait la variation linguistique, mais l'inverse aurait plutôt été observé. Ainsi, malgré le caractère multimodal des plateformes de médias sociaux, l'écrit demeure toutefois bien présent (Lee, 2011), ayant ainsi une influence sur les pratiques d'usage de la langue. On observe d'ailleurs des différences structurelles de surface dans les méthodes de communication écrites instantanées appelées *textese* (Drouin et Driver, 2014). Drouin et Driver (2014) recensent les divers éléments de surface impliqués :

Seminal studies characterised textese as consisting of acronyms, emoticons (symbols representing emotions; e.g., :) for 'happy') and the deletion of unnecessary words, vowels, punctuation and capitalisation (Carrington, 2004; Thurlow & Brown, 2003). More recent studies (e.g., De Jonge & Kemp, 2010; Plester, Wood & Joshi, 2009) expanded the definition to include additional categories, such as accent stylisation (i.e.,

slang terms like *wanna*), nonstandard spellings (e.g., *gudnite*) and both single and combined homophones (e.g., *u* and *gr8*, respectively). They also have further delineated the omissions involving single or multiple letters into g-clippings (e.g., *goin*), shortenings (e.g., *pic* for ‘picture’) and other types of contractions that omit letters within words (e.g., *thnk* for ‘think’).²⁷

Ainsi, les *textese* sont caractérisés par la présence, l’absence ou l’altération d’items linguistiques écrits normatifs ainsi que par l’ajout d’éléments extralinguistiques tels les émoticons, qui eux, sont également porteurs de sens. À cela s’ajoutent également les mèmes et les gifs qui permettent d’exprimer un message ou une pensée à l’aide d’un médium texto-graphique ou vidéographique (Wagener, 2020) ainsi que les émojis, pictogrammes qui sont utilisés sur diverses plateformes de communication virtuelle (Stark et Crawford, 2015). Balnat (2011), en parlant de communication par chat - caractérisée par le trait instantané de la communication - va considérer ce type communicationnel comme étant un hybride entre l’écrit et l’oral, où la production écrite serait influencée par certaines normes communicatives qu’on observe à l’oral.

Outre les variations linguistiques apportées par la communication instantanée, on observe également une variation en fonction de la plateforme utilisée. Ainsi, les pratiques linguistiques observées vont différer d’une plateforme à l’autre; on va, par exemple, observer plus d’innovation linguistique sur Twitter que sur Facebook (McCulloch, 2020). Chaque environnement peut également comporter des limitations en termes de nombre de caractères, par exemple. Ce faisant, lorsqu’elles sont contraignantes, ces modalités peuvent avoir un impact sur le message, mais également

²⁷ Traduction libre : Les études caractérisent le *textese* comme étant constitué d’acronymes, d’émoticônes (symboles représentant des émotions; par exemple, :) pour «heureux») et la suppression des mots, voyelles, ponctuation et majuscules inutiles (Carrington, 2004; Thurlow et Brown, 2003). Les études les plus récentes (p. ex., De Jonge et Kemp, 2010; Plester, Wood et Joshi, 2009) ont élargi la définition pour inclure d’autres catégories, telles que la stylisation des accents (c’est-à-dire les termes d’argot), les orthographes non standards et les homophones simples et combinés. Ils ont également délimité davantage les omissions impliquant une ou plusieurs lettres dans des coupures, des raccourcissements et d’autres types de contractions qui omettent des lettres dans les mots.

sur les formes utilisées (par exemple : les formes de phrases et de mots privilégiées) (Boot et coll., 2019).

3.2 Twitter comme outil de recherche

Le phénomène de l'usage de la langue sur les diverses plateformes médiatiques est documenté, toutefois, les études abordant le sujet qui portent sur l'anglais ou étant écrits en anglais demeurent dominants dans le milieu de la recherche (Thurlow et Mroczek, 2011). Malgré cela, l'usage de l'écriture inclusive en français sur Twitter suscite tout de même de la curiosité en sociolinguistique (Diaz Colmenares, 2021).

Steinert-Threlkeld (2018) indique que Twitter est une des plus grandes plateformes de réseau social avec près de 500 millions de messages produits par jour. Cette plateforme possède des fonctionnalités qui lui sont propres, soit le *hashtag* (#) qui est un indicateur du sujet du message, la mention (@) qui permet de joindre l'adresse d'une personne utilisatrice à son message ainsi que le *retweet* qui permet de partager sur sa page, un message provenant d'une page externe. Conçue en 2006, Twitter est une plateforme de microblogage qui permettait d'écrire des messages d'un maximum de 140 caractères (Kumar et coll., 2014; Pélissier et coll., 2013). En 2017, le nombre de caractères maximal passe à 280 caractères (Rosen et Ihara, 2017). Comme n'importe quel médium communicationnel, la plateforme Twitter comporte certains paramètres qui ont une incidence sur la manière dont les personnes font usage de la langue; les limitations de caractères dans les messages nécessitent donc le recours à des stratégies linguistiques visant à ne pas dépasser celles-ci dans le message produit, par exemple en ayant recours à un discours élliptique (Boot et coll., 2019). Boot et coll. (2019) ont d'ailleurs observé une hausse (+21,03%) de la moyenne des caractères utilisés sur Twitter suite à l'augmentation du nombre de caractères maximal le 8 novembre 2017. Ce changement de modalité textuelle a également eu une influence sur les formes de

phrases privilégiées par les personnes usagères de Twitter, dans la mesure où la longueur moyenne des phrases avait aussi augmenté (+3,91%) (Boot et coll., 2019).

D'une perspective de recherche, la plateforme Twitter permet d'effectuer des études d'envergure sans avoir recours à des enquêtes sociolinguistiques qui sont non seulement coûteuses d'une perspective monétaire, mais également d'une perspective temporelle. L'avantage de cette plateforme est que les données sont libres d'accès (Steinert-Threlkeld, 2018); elles peuvent donc être récoltées, transformées et analysées avec les langages de programmation par le biais de programmes. Outre l'accessibilité des données, certaines informations pertinentes sont accessibles, dont la géolocalisation des personnes ayant émis un *gazouilli*; la géolocalisation étant le fait d'identifier le lieu où le *gazouilli* a été produit. À ce sujet, McCulloch (2020) indique que ce sont 1 à 2 pourcents de la communauté Twitter qui identifie sa position géographique dans les *gazouillis* qu'elle publie. Ainsi, il est possible, mais difficile, d'effectuer des études sociolinguistiques sur l'usage de l'écriture et d'y ajouter une composante diatopique dans la mesure où une très faible proportion des *gazouillis* sont géolocalisés.

CHAPITRE IV

MÉTHODE

Dans le cadre de notre étude, nous nous intéressons aux formes d'écriture inclusive en français québécois et hexagonal utilisées par les personnes usagères de la plateforme de réseau social Twitter ayant indiqué être à Montréal et à Paris. Afin d'obtenir de telles données, nous aurons recours à la base de données de Twitter par le biais de la licence «Academic research» mise en ligne le 26 janvier 2021 (Tornes et Trujillo, 2021). Nous aurons également recours au logiciel libre et langage de programmation R qui permet une manipulation et un entreposage simplifié de données (The R foundation, 2020). R comporte des avantages importants quant à l'analyse statistique; lorsqu'une nouvelle procédure statistique est développée, cette dernière est généralement implantée en premier dans le logiciel (Steinert-Threlkeld, 2018). La fonction Academic twitter (Barrie et Ho, 2021) nous permettra d'extraire les données ciblées alors que l'extension Rbrul (Johnson, 2009) servira à faire une analyse de celles-ci.

4.1 Caractéristiques des données extraites

Quatre variables sont analysées : le lieu de production du *gazouillis*, l'item lexical produit, la stratégie d'écriture inclusive utilisée ainsi que la date de production. Les variables indépendantes sont : la date de production du *gazouillis*, le lieu de production

déclaré²⁸ ainsi que l’item lexical. La stratégie d’écriture inclusive utilisée, elle, est sera une variable dépendante. Ainsi, nous serons en mesure de déterminer si la date de production, le lieu géographique ou l’item lexical ont une influence sur la forme d’écriture inclusive utilisée.

Les *gazouillis* extraits auront été émis durant une période spécifique, soit entre le 26 octobre 2014, soit trois ans avant la date à laquelle l’Académie française (2017) a pris position quant à l’écriture inclusive et le 26 octobre 2020. La période choisie nous permettra de voir si les recommandations officielles de cette institution sont respectées sur les réseaux sociaux et si la prise de position officielle de l’Académie française aurait eu une influence sur l’usage des formes d’écriture inclusive, mais également de permettre une interprétation en temps apparent. Il est à noter que la période choisie ne devrait²⁹ pas avoir d’influence sur la partie du corpus qui provient de Montréal, puisque la première recommandation de l’utilisation de l’écriture inclusive faite par l’OQLF date de 1981 (Vachon-L’Heureux, 2004).

4.1.1 Items lexicaux étudiés

Les items lexicaux étudiés sont des noms de métiers et ont été sélectionnés dans la base de données Lexique (New et Pallier, 2020) fréquemment utilisée dans le domaine de la psycholinguistique. Cette base de données d’items lexicaux francophones nous permet d’ailleurs d’obtenir des informations sur la fréquence d’usage des mots, que ce soit dans les livres, dans les films ou même, sur Twitter. Les items ont été sélectionnés et déterminés uniquement en fonction de la fréquence d’occurrence sur Twitter au masculin singulier indiquée dans cette dernière. Labov (1976) définit la variable

²⁸ Le lieu de production déclaré est déterminé en fonction de la géolocalisation du *gazouilli*. La localisation est désactivée par défaut sur la plateforme Twitter. Une fois que la personne usagère active la fonction pour indiquer un lieu précis dans un *gazouilli*, une localisation générale sera automatiquement indiquée dans les *gazouillis* suivants, et ce, jusqu’à ce que la fonction soit désactivée (Twitter, s. d.) .

²⁹ Il est possible que la prise de position de l’Académie française ait eu une incidence sur des personnes d’origine française établies à Montréal. Considérant que les réseaux sociaux floutent les barrières géographiques définissant les communautés linguistiques, il est possible qu’une influence des habitudes linguistiques des personnes localisées à Paris ait eu lieu auprès de personnes localisées à Montréal.

linguistique comme étant le fait « [...] que l'on peut choisir de « dire la même chose » de plusieurs façons différentes, soit par des variantes dont la valeur dénotative ou assertorique est constante, mais qui s'opposent par leur significativité sociale et/ou stylistique (p.366) ». Ainsi, 23 items lexicaux ont initialement été sélectionnés (Tableau 4.1).

# de l'item	Nom de métier/fonction	Catégorie grammaticale	Genre grammatical	Nombre grammatical	Fréquence d'occurrence sur Twitter ³⁰
1	président	NOM	m	s	3234
2	serveur	NOM	m	s	2523
3	général	NOM	m	s	2187
4	conseiller	NOM	m	s	1361
5	auteur	NOM	m	s	1252
6	joueur	NOM	m	s	1162
7	directeur	NOM	m	s	1090
9	patron	NOM	m	s	991
11	maire	NOM	m	s	965
12	élu	NOM	m	s	854
13	acteur	NOM	m	s	823
14	lecteur	NOM	m	s	823
15	médecin	NOM	m	s	781
16	avocat	NOM	m	s	770
17	docteur	NOM	m	s	747
18	navigateur	NOM	m	s	741
19	maître	NOM	m	s	735
20	coiffeur	NOM	m	s	685
21	expert	NOM	m	s	682
22	opérateur	NOM	m	s	671
23	professionnel	NOM	m	s	601

Tableau 4.1 Liste des items lexicaux répertoriés.

Parmi les items listés, certains ont été écartés pour des raisons grammaticales, considérant le temps disponible pour l'étude et afin de réduire la possibilité d'erreurs dans un contexte où des formes polysémiques ou homonymiques se retrouveraient dans les données :

³⁰ Selon la fréquence d'occurrence de la base de données Lexique (New et Pallier, 2020)

(17)

- a. L'item lexical *serveur*, car il est polysémique et que l'une de ses acceptions désigne un élément informatique;
- b. Les items lexicaux *général*, *directeur* et *professionnel*, car ils sont homonymes d'un adjectif;
- c. Les items lexicaux *auteur*, *acteur*, *lecteur*, *navigateur*, *opérateur*, car ils comportent trois déclinaisons féminines en écriture inclusive (ex. *auteur(es)*, *auteur(trices)*, *auteur(rices)*);
- d. L'item lexical *joueur* et *élu*, car ils sont homonymes avec un attribut du sujet;
- e. L'item lexical *médecin* ne sera pas analysé puisque ce dernier est considéré comme épïcène en France et au Québec (Le Petit Robert de la langue française et des noms propres, 2021; Usito, 2021), et ce, même si sa dérivation féminine est *médecine* (Yaguello, 2014 - p.127);
- f. L'item lexical *maître* ne sera également pas analysé, car sa dérivation féminine n'est pas porteuse du même sens que son équivalent au masculin. Marina Yaguello (2014) explique qu'au 12^e siècle, *maîtresse* portait le même sens que *maître*, mais qu'au cours des siècles, soit entre le 17^e et 19^e siècle, ce mot est également devenu synonyme d'amante. L'OQLF caractérise d'ailleurs ce nom comme épïcène lorsqu'il est utilisé pour désigner des personnes avocates (2021).

Après l'exclusion de certains items lexicaux, 8 items ont été retenus (Tableau 4.2) :

# de l'item	Nom de métier/fonction	Catégorie grammaticale	Genre grammatical	Nombre grammatical	Fréquence d'occurrence sur Twitter
1	président	NOM	m	s	3234
2	conseiller	NOM	m	s	1361
3	patron	NOM	m	s	991
4	maire	NOM	m	s	965
5	avocat	NOM	m	s	770
6	docteur	NOM	m	s	747
7	coiffeur	NOM	m	s	685
8	expert	NOM	m	s	682

Tableau 4.2 Liste des items étudiés.

4.1.2 Stratégies d'écriture inclusive étudiées

Chaque item lexical précédemment répertorié sera décliné en fonction des formes d'écriture inclusive proposées et documentées dans les guides québécois et français suivants :

(18)

- a. *Avoir bon genre à l'écrit : Guide de rédaction épiciène* (Vachon-L'Heureux et coll., 2007),
- b. *Pour une communication publique sans stéréotype de sexe: guide pratique*. (La documentation française et Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, 2016),
- c. *Manuel d'écriture inclusive : faites progresser l'égalité des femmes-hommes par votre manière d'écrire* (Mots-Clés, 2017),
- d. *Inclusivement vôtres ! Guide de rédaction inclusive* (Institut national de la recherche scientifique, 2021).

Les formes répertoriées dans ces guides qui seront analysées sont les suivantes :

(19)

- a. Radical + suffixe masculin + suffixe pluriel,
Exemple : philosophes
- b. Radical + (+ suffixe féminin +) + suffixe pluriel,
Exemple : philosoph(esse)s
- c. Radical + (+ suffixe féminin + suffixe pluriel +),
Exemple : philosoph(esses)
- d. Radical + [+ suffixe féminin +] + suffixe pluriel,
Exemple : philosoph[esse]s
- e. Radical + [+ suffixe féminin + suffixe pluriel +],
Exemple : philosoph[esses]
- f. Radical + . + suffixe féminin + . + suffixe pluriel,
Exemple : philosoph.esse.s
- g. Radical + . + suffixe féminin + suffixe pluriel,
Exemple : philosoph.esses
- h. Radical + / + suffixe féminin + / + suffixe pluriel,
Exemple : philosoph/esse/s
- i. Radical + / + suffixe féminin + suffixe pluriel,
Exemple : philosoph/esses
- j. Radical + suffixe féminin + suffixe pluriel (en majuscules),
Exemple : philosophESSES
- k. Radical + · + suffixe féminin + suffixe pluriel,
Exemple : philosoph·esses
- l. Radical + · + suffixe féminin + · + suffixe pluriel,
Exemple : philosoph·esse·s
- m. Radical + - + suffixe féminin + suffixe pluriel,
Exemple : philosoph-esses
- n. Radical + - + suffixe féminin + - + suffixe pluriel,

Exemple : philosoph-esse-s

o. Radical + , + suffixe féminin + suffixe pluriel,

Exemple : philosoph,esses

p. Radical + , + suffixe féminin + , + suffixe pluriel,

Exemple : philosoph,esse,s

q. Mot épïcène par la formulation neutre,

Exemple : personne philosophe

Chaque item lexical listé dans le Tableau 4.2 a donc été décliné en fonction des formes documentées (voir annexe 1).

4.2 Organisation des données

Afin d'étudier les formes produites dans les *gazouillis* en fonction du lieu géographique indiqué, les données seront organisées en fonction des variables suivantes :

(20) Variable dépendante : ³¹

- a. l'utilisation d'une stratégie d'écriture inclusive ou du masculin générique : variable catégorielle,
- b. la stratégie d'écriture inclusive utilisée (voir les formes indiquées dans les exemples répertoriés en 19) : variable catégorielle,

(21) Variables indépendantes :

- a. lieu de production du *gazouilli*³² (Montréal ou Paris) : variable catégorielle,
- b. item lexical produit (voir Tableau 4.2) : variable catégorielle,
- c. date de production du *gazouilli* en fonction de la prise de position de l'Académie française (avant le 26 octobre 2017 et après le 26 octobre 2017) : variable catégorielle.

³¹ Les analyses statistiques effectuées ont soit la variable 40a, soit 40b comme variable dépendante.

³² Le lieu de production du *gazouilli* est limité à la géolocalisation du *gazouilli* et non à l'auto-identification du lieu de résidence de la personne usagère.

4.3 Items exclus

Les items lexicaux au masculin pluriel ont été filtrés : lorsqu'il y avait une possibilité de la présence d'une personne autre qu'homme dans le groupe, ce dernier était conservé dans le corpus (Tableau 4.3). Les contextes ambigus sont considérés comme pouvant également faire référence à un ensemble de personnes qui ne sont pas exclusivement hommes (Tableau 4.4).

Géolocalisation du <i>gazouilli</i>	Date et heure de la production	Contenu du <i>gazouilli</i>
MTL	2018-09-21T17:44:04.000Z	Le secrétaire-gén. de QS vient juste de terminer une entrevue à 98.5 avec @drainvillepm. Leur comité de coordination (politburo) est composé de 16 conseillers ³³ (<i>conseillères</i>) incluant les 2 portes-paroles M.Massé et N.Dubois. Il ne condamne pas les membres de QS qui ont traité le PQ de raciste.

Tableau 4.3 Item lexical laissant clairement entendre qu'il n'y a pas exclusivement des hommes.

Géolocalisation du <i>gazouilli</i>	Date et heure de la production	Contenu du <i>gazouilli</i>
PAR	2017-11-14T13:27:12.000Z	Question #MarqueEmployeur : C'est quoi précisément l'#EmployeeAdvocacy ? La réponse avec des témoignages d' experts (<i>expertes</i>) tirés de la précédente #rmsconf ! https://t.co/9N1y5ytbR4 #MarqueEmployeur

Tableau 4.4 Item lexical laissant entendre, de manière ambiguë qu'il n'y a pas exclusivement des hommes.

³³ Dans le cadre de ce mémoire, les items à l'étude seront présentés dans les *gazouillis* de la manière suivante : **forme** (*item*)

À contrario, lorsqu'il était évident qu'il n'y avait pas de personnes autres qu'hommes dans le groupe, l'item était exclu du corpus. Cette décision d'exclure ce type d'items permet ainsi de nous assurer d'observer les occurrences où les référents dans le nom pluriel ne sont pas exclusivement des hommes et d'ainsi observer les contextes où les différentes formes d'écriture inclusive ont soit été utilisés ou auraient pu l'être. Par exemple, des *gazouillis* comme dans le Tableau 4.5 ont été exclus du corpus dans le contexte où il est évident qu'on ne fait référence qu'à des hommes.

Les items faisant exclusivement référence aux femmes (Tableau 4.6) ont également été exclus du corpus puisque l'objectif ici était d'observer les stratégies d'écriture lorsqu'on fait référence à des personnes de divers genres dans un ensemble.

Géolocalisation du <i>gazouilli</i>	Date et heure de production	Contenu du <i>gazouilli</i>
PAR	2017-11-14T16:32:38.000Z	[SAVE THE DATE] À vos agendas, Les Professionnels du Liège seront au salon #VSPACK le 05 décembre ! L'occasion pour le duo d' experts (<i>expertes</i>) @fbphilippe75 et Gabriel Lepousez de vous donner les clefs pour comprendre ce qu'il se passe dans votre cerveau lors de la dégustation 🍷 #CorkPower https://t.co/zHGoLdEn3J

Tableau 4.5 Utilisation de l'item *experts* pour faire exclusivement référence à des hommes.

Géolocalisation du <i>gazouilli</i>	Date et heure de la production	Contenu du <i>gazouilli</i>
PAR	2017-10-13T05:52:39.000Z	@Europe1 @lnjouan C'est "marrant" ces types, femmes que l'on voit partout dans les médias inclus cumule service public et privé Pseudo experts (<i>expertes</i>), vrais valets

Tableau 4.6 Item lexical faisant exclusivement référence aux femmes.

Parmi les *gazouillis* recueillis, ont également été exclus les noms de comptes comportant les items à l'étude (Tableau 4.7).

Géolocalisation du <i>gazouilli</i>	Date et heure de production	Contenu du <i>gazouilli</i>
MTL	2019-06-18T15:53:48.000Z	@BCF_Avocats_Law (avocates) @NHL @LesPartants @TVASports Superbe mes Chums, @LesPartants et @BCF_Avocats_Law (avocates) 👉👍👏👉

Tableau 4.7 Item lexical à l'étude utilisé dans un nom de compte.

Dans ce cas, les deux occurrences de l'item *avocats* ont été exclus puisqu'ils étaient présents dans le nom d'un compte. Dans certains cas, il pouvait également arriver que dans un même *gazouilli*, deux items à l'étude soient présents, mais qu'un d'entre eux soit exclu puisqu'il ne respectait pas les règles d'inclusion dans le corpus. Les mentions hashtag de noms d'associations ou d'évènements associatifs ont été exclues. Par exemple, dans le *gazouilli* (Tableau 4.8), l'item *conseillers* a été retenu puisqu'il correspond aux critères d'inclusion dans le corpus étudié, alors que *maires* n'a pas été retenu puisqu'il est utilisé dans le contexte du nom d'un évènement.

Géolocalisation du <i>gazouilli</i>	Date et heure de production	Contenu du <i>gazouilli</i>
PAR	2016-06-01T17:30:28.000Z	Avec les conseillers (conseillères) départementaux d'#Agde #congresdes maires (maïresses) #2016 @l'adjointFrey @HerauldTribune @SendeBessan https://t.co/ZMMR6kE3Tg

Tableau 4.8 Item à l'étude utilisé dans un hashtag faisant référence à un évènement.

Les noms d'ordres professionnels ou d'associations comportant les items à l'étude ont également été exclus (Tableau 4.9). Même si l'item *experts* était produit dans une séquence de texte, ce dernier faisait directement référence à un ordre professionnel, faisant en sorte que ce dernier fut exclu.

Par exemple :

Géolocalisation du <i>gazouilli</i>	Date et heure de production	Contenu du <i>gazouilli</i>
PAR	2017-12-12T09:30:05.000Z	Réunion des partenaires de l'Ordre des Experts-Comptables (<i>expertes</i>) @CSOEC @CreateurslaRam https://t.co/hT58LJW9Vk

Tableau 4.9 Item à l'étude utilisé dans le nom d'un ordre professionnel.

Dans le *gazouilli* (Tableau 4.10) l'item *maires* fut également exclu dans la mesure où il était présent à même le nom d'un compte représentant l'Association des Maires Ruraux de France.

Géolocalisation du <i>gazouilli</i>	Date et heure de production	Contenu du <i>gazouilli</i>
PAR	2019-07-02T06:09:55.000Z	🏠 400 #écoles rurales vont fermer à la rentrée. Jean-Paul Carteret, #mairie de Lavoncourt et vice-président de l'#association des @Maires_Ruraux (<i>mairresses</i>) de 🇫🇷 nous dit tout dans #SudRadioMatin #Blanquer #Bac2019

Tableau 4.10 Item à l'étude utilisé dans un nom de compte désignant une association.

Les items à l'étude utilisés pour désigner autre chose que des êtres humains ont été rejetés du corpus. Par exemple, dans le tableau 4.11, l'item *experts* était utilisé dans le

contexte d'un mot composé où la tête nominale est *médicament*, mot ne faisant pas référence à un être animé.

Géolocalisation du <i>gazouilli</i>	Date et heure de production	Contenu du <i>gazouilli</i>
PAR	2017-11-16T13:31:41.000Z	On va avoir des médicaments- experts (<i>expertes</i>) @s_chevrel 🤔😄 https://t.co/3SsxObbeZD

Tableau 4.11 Item à l'étude utilisé dans un contexte ne désignant pas un être animé.

Les items à l'étude dans une expression anglophone présente au sein d'un *gazouilli* en français ont été rejetés. Par exemple, dans les tableaux 4.12 et 4.13, l'item *experts* était utilisé dans une expression anglaise. Dans le tableau 4.12, il est utilisé dans le texte principal alors que dans le tableau 4.13, son usage se trouve dans les hashtags. Bien que l'entièreté du *gazouilli* ne soit pas en anglais, la séquence dans laquelle se trouve l'occurrence, elle, l'est, faisant en sorte que cette occurrence n'a pas été incluse dans le corpus.

Géolocalisation du <i>gazouilli</i>	Date et heure de production	Contenu du <i>gazouilli</i>
PAR	2017-11-13T13:33:57.000Z	Experts (<i>expertes</i>) Team #10kmdesquaisdeBordeaux Une équipe toujours soudée et joyeuse malgré un temps mitigé ! Bravo à tous 🏆🏆🏆 https://t.co/Baej7jGmgH

Tableau 4.12 Item à l'étude utilisé dans un contexte non francophone 1.

Géolocalisation du <i>gazouilli</i>	Date et heure de production	Contenu du <i>gazouilli</i>
PAR	2017-10-12T16:52:11.000Z	Événement : les Journées portes ouvertes de l'Ordre des architectes IDF https://t.co/J5LunRbk36 #event #archi #teamarchi #architecture #knowledge #meeting #professionals # experts (<i>expertes</i>) #fans #profession #vocation #passion #france https://t.co/e7zsTKW7BH

Tableau 4.13 Item à l'étude utilisé dans un contexte non francophone 2.

Dans le contexte de la présente étude, les noms d'émissions (Tableau 4.14) et d'évènements sont considérés comme des noms propres, faisant en sorte qu'il y a une abstraction de la variation de genre, tout comme c'est le cas avec les noms d'ordres professionnels.

Géolocalisation du <i>gazouilli</i>	Date et heure de production	Contenu du <i>gazouilli</i>
PAR	2017-06-10T08:15:35.000Z	L'actrice US Glenne Headly (Urgences, Grey's Anatomy, Les Experts (<i>expertes</i>)) est morte à 62 ans. Son dernier rôle Le Cercle. https://t.co/TKnFEKJgFO https://t.co/USyWJGNbap

Tableau 4.14 Item à l'étude utilisé dans un contexte de nom d'émission.

Dans le contexte de cette étude, les items à l'étude étant utilisés comme des noms propres, par exemple pour faire référence au nom d'une équipe sportive (Tableau 4.15), n'ont pas été retenus parce qu'ils ne prennent pas en compte la flexion de genre.

Géolocalisation du <i>gazouilli</i>	Date et heure de production	Contenu du <i>gazouilli</i>
PAR	2017-01-29T22:29:58.000Z	je pourrais dire que j'y étais, j'ai vibré avec Bercy ce soir ★★★★★ #handball # experts (<i>expertes</i>)... https://t.co/3SpmoTgY07
PAR	2017-01-29T18:05:16.000Z	La 6ème étoile est la @FRAHandball ! Ces Bleus sont juste monstrueux, des modèles pour tout le monde... Bravo les # Experts (<i>expertes</i>) #ChampionDuMonde

Tableau 4.15. Item à l'étude utilisé dans un contexte de nom d'équipe sportive.

Lorsqu'il y avait une indication qu'il s'agissait d'une erreur d'accord de l'item, par l'emploi de (sic), par exemple (Tableau 4.16), l'item n'a pas été retenu, même cela pouvait constituer en un usage se voulant ironique.

Géolocalisation du <i>gazouilli</i>	Date et heure de production	Contenu du <i>gazouilli</i>
PAR	2016-09-09T21:07:56.000Z	Je sens que même avant de hurler, @SAV_Numericable va me dire que la cellule d' experts (<i>expertes</i>)(sic) est en RTT.

Tableau 4.16. Item à l'étude utilisé dans un contexte d'erreur d'accord.

Dans un même *gazouilli*, un item pouvait être présent à plusieurs occurrences (Tableau 4.17). Chaque occurrence de l'item a donc été retenue. Ainsi, les données sont le reflet des occurrences totales et non des *gazouillis* totaux comportant la présence d'un item étudié.

Géolocalisation du <i>gazouilli</i>	Date et heure de production	Contenu du <i>gazouilli</i>
PAR	2017-05-05T07:20:34.000Z	Matinée de travail sur les enjeux patrimoniaux des chefs d'entreprise avec nos partenaires experts-comptables (<i>expertes</i>). #axa #regardsd Experts (<i>expertes</i>) https://t.co/fKxDBaVOon

Tableau 4.17 Tweet à l'étude comportant deux occurrences.

Dans un contexte où il est clair que le nombre sémantique de personnes auxquels on fait référence est pluriel, mais où le nombre grammatical n'est pas indiqué (Tableau 4.18), l'item n'a pas été pris en considération dans le corpus et a été considéré comme une représentation du radical, donc sans manière de déterminer le genre et le nombre grammatical.

Géolocalisation du <i>gazouilli</i>	Date et heure de production	Contenu du <i>gazouilli</i>
PAR	2018-11-25T22:44:57.000Z	@BernieCamille @ironix91 Le problème pour les métiers que tu cites c'est que les jeunes ne veulent pas faire ces métiers là Quand t'es au collège et que tu parles avec tes amis des mecs qui sont au CFA, tu les méprises. Tu penses que c'est des cassos. Et les parents aussi. Ils veulent des Dr, des avocat (<i>avocates</i>)

Tableau 4.18 Item à l'étude utilisé dans un contexte sémantique au pluriel, mais dans un contexte grammatical au singulier.

4.4 Tests statistiques

Dans la mesure où nous tentons de déterminer si l'usage des diverses stratégies d'écriture inclusive en français varie de manière statistiquement significative d'un lieu géographique à l'autre, nous effectuerons un recensement des formes (nombre d'occurrence et taux) ainsi que des tests statistiques propres au programme Rbrul.

La variable *date de production* sera également regroupée de la manière suivante : avant/après la prise de position de l'Académie française le 26 octobre 2017. Les *gazouillis* produits lors de cette journée sont considérés comme faisant partie du corpus *après*. L'analyse du recours des stratégies d'écriture au pluriel se fera de la manière suivante : une analyse de l'usage de l'ensemble des formes d'écriture inclusive regroupées sous la catégorie *écriture inclusive* comparativement à l'emploi du *masculin générique* ainsi qu'une analyse du recours à chaque stratégie d'écriture inclusive de manière individuelle.

CHAPITRE V

RÉSULTATS

5.1 Observation des données

Lors de l'annotation des données, plusieurs phénomènes non anticipés dans la méthode ont été observés. Ces contextes ont systématiquement été exclus considérant qu'ils ne correspondaient pas aux critères de sélections établis dans la méthode.

5.1.1 La polysémie des items lexicaux

Avec l'item lexical *avocats* nous avons pu voir des occurrences faisant référence au fruit. Ces dernières ont été exclues du corpus considérant qu'elles ne faisaient pas référence à un être humain animé (Tableau 5.1). L'usage de l'emoji représentant l'avocat a d'ailleurs été utilisé afin de représenter les personnes exerçant le métier et a été rejeté du corpus (Tableau 5.2).

Géolocalisation du <i>gazouilli</i>	Date et heure de production	Contenu du <i>gazouilli</i>
PAR	2020-07-15T14:21:42.000Z	La recette exotique du Chirashi de saumon aux avocats (<i>avocates</i>) par Recettes & Cabas https://t.co/DuICFqdjUg

Tableau 5.1 Occurrence de l'item *avocat* pour désigner le fruit.

Géolocalisation du <i>gazouilli</i>	Date et heure de production	Contenu du <i>gazouilli</i>
PAR	2020-03-12T08:57:12.000Z	@NaimaMoutchou @NBelloubet @justice_gouv @CNBarreaux @Avocats_Paris @cousi_roret @Conf_Batonniers @enmarcheJUREM @LaRepEnMarche95 @LaREM_AN @g_vuilletet @gouvernementFR Concrètement « des propositions opérationnelles » ça se traduit par ? Permettez moi de douter vu l'incompétence patente de ce gvt a comprendre la profession, d'🥑 (<i>avocates</i>) sa diversité et les enjeux de la justice, l'appel désespéré des acteurs de cette justice pour un budget decent

Tableau 5.2 Occurrence de l'item *avocat* par le biais du recours à l'émoji.

5.1.2 L'accord de proximité

Considérant la règle de l'accord de proximité qui existe en français³⁴, voulant qu'on puisse accorder un mot en fonction de celui qui se trouve le plus près (Office québécois de la langue française, s. d.), une occurrence de l'item *avocats* a été supprimée puisqu'elle aurait pu se soumettre à cette règle, soit la deuxième occurrence du *gazouilli* (Tableau 5.3).

³⁴ La règle de proximité voulant que l'accord se fasse avec l'élément nominal le plus près de l'item receveur d'accord, l'énoncé « L'étudiant et l'étudiante sont intelligentes » serait considéré comme grammatical.

Géolocalisation du <i>gazouilli</i>	Date et heure de production	Contenu du <i>gazouilli</i>
PAR	2018-03-08T10:01:47.000Z	#8mars #journeesdroitsdesfemmes # avocats (<i>avocats</i>) @batonnierparis Marie-Aimée Peyron « 51% c'est l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes avocats (<i>avocates</i>) » https://t.co/rZDKuiowGe

Tableau 5.3 Occurrence de l’item *avocat* accordé selon la règle de l’accord de proximité.

5.2 Analyse des résultats

Entre le 26 octobre 2014 et le 26 octobre 2020, parmi les items et les formes à l’étude, nous avons récolté 40 226 occurrences contenues dans des *gazouillis* géolocalisés à Paris ou à Montréal.

Plusieurs tests statistiques ont été effectués afin de répondre à notre question de recherche étant :

- (1) Comment les recommandations quant à la question de l’écriture inclusive, provenant des institutions langagières francophones du Québec et de la France sont-elles observables dans l’usage, sur la plateforme de réseau social Twitter ?

Pour ce faire, nous nous sommes tout d’abord intéressées à la différence d’usage de l’écriture inclusive³⁵ entre les *gazouillis* géolocalisés à Montréal et ceux à Paris. L’usage de l’ensemble des formes d’écriture inclusive a été analysé et une analyse par type d’écriture inclusive utilisée a également été effectuée.

³⁵ Les formes d’écriture inclusive analysées dans le cadre de ce mémoire sont présentées aux exemples 24 à 39.

Ville	Écriture inclusive		Masculin générique		Total N
	N	Taux	N	Taux	
Montréal	854	28,8 %	2 114	71,2 %	2 968
Paris	16 927	45,4 %	20 331	54,6 %	37 258
Total	17 781	44,2 %	22 445	55,8 %	40 226

Tableau 5.4 Nombre et taux d'occurrences de l'usage des formes d'écriture inclusive par ville.

On observe ainsi une différence dans les stratégies d'écriture en fonction du lieu de production (Tableau 5.4); nous observons ainsi qu'à Montréal 28,8% des occurrences du corpus consistent en des occurrences d'écriture inclusive alors qu'à Paris, ces dernières consistent en 45,4% du corpus.

N=	40226			
Centred input prob.	0.367			
Log-likelihood	-27450.69			
	Logodds	N	Taux	Poids relatif
Ville (p<0.001)				
Paris	0.362	37258	45,4	,589
Montréal	-0.362	2968	28,8	,411
			Écart	,178

Tableau 5.5 Analyse de l'effet du facteur Ville sur le choix de l'écriture inclusive ou du masculin générique.

Les résultats de l'analyse univariée (Tableau 5.5) nous indiquent également que le recours des formes d'écriture inclusive est plus favorisé dans notre échantillon de Paris, comparativement à celui de Montréal et que cela est statistiquement significatif ($p<0.001$).

5.3 L'échantillon de Paris

Dans l'échantillon de Paris (Tableau 5.6), on peut d'ailleurs voir que l'utilisation des formes inclusives et du masculin générique n'a pas grandement changé depuis la prise de position publique de l'Académie française, dans la mesure où l'usage des formes inclusives des items à l'étude est passé de 44,2% à 46,4%.

Période de production	Écriture inclusive		Masculin générique		Total N
	N	Taux	N	Taux	
Avant	7476	44,2%	9435	55,8%	16911
Après	9451	46,4%	10896	53,6%	20347
Total	16927	45,4 %	20331	54,6 %	37258

Tableau 5.6 Nombre et taux d'occurrences de l'usage des formes d'écriture inclusive à Paris avant et après la prise de position de l'Académie française le 26 octobre 2017.

N=	37 258			
Centred input prob.	0.453			
Log-likelihood	-25660.2			
	Logodds	N	Taux	Poids relatif
Date de la prise de position de l'Académie française (p<0.001)				
Après	0,045	20 347	46,4	,511
Avant	-0,045	16 911	44,2	,489
			Écart	,022

Tableau 5.7 Analyse de l'effet du facteur Date sur le choix de l'écriture inclusive dans l'échantillon de Paris.

Toutefois, l'analyse de l'effet (Tableau 5.7) nous indique un faible effet d'augmentation de l'usage de l'écriture inclusive après la prise de position de

l'Académie française le 26 octobre 2017, et que cet effet est statistiquement significatif ($p=1.52e-05$). Cette légère augmentation observée pourrait être soit expliquée par une réaction de la communauté linguistique suite à la déclaration officielle de l'Académie française ou même être indicatrice d'un changement en cours.³⁶

Lorsqu'on fait une analyse par item (Tableau 5.8), on observe que les *gazouillis* provenant de Paris sont presque exclusivement écrits au masculin générique, sauf les items *mairesse*s, *patronnes*, et *présidentes* qui comportent un pourcentage de formes d'écriture inclusive plus important (75,1 % pour *mairesse*s, 16,9 % pour *patronnes* et 76,4 % pour *présidentes*).

Item	Masculin générique		Écriture inclusive		Total N
	N	Taux	N	Taux	
Avocates	4 163	99,4 %	27	0,6 %	4 190
Coiffeuses	392	99,5 %	2	0,5 %	394
Conseillères	1 780	99,99 %	1	0,1 %	1 781
Docteurs	344	98,9 %	4	1,1 %	348
Expertes	5 825	99,92 %	49	0,08 %	5 874
Mairesse	4 023	24,9 %	12 133	75,1 %	16 156
Patronnes	2 503	83,1 %	509	16,9 %	3 012
Présidentes	1 301	23,6 %	4 202	76,4 %	5 503
Total	20 331	54,6 %	16 927	45,4 %	37 258

Tableau 5.8 Nombre et taux d'occurrences de l'usage des formes d'écriture inclusive et du masculin générique à Paris par item lexical.

³⁶ Une analyse supplémentaire aurait pu nous permettre d'observer si un changement en cours dans l'usage de ces formes a lieu considérant que les données extraites comportent l'information de l'année de production des *gazouillis*. Toutefois, puisqu'il ne s'agit pas de la question de recherche dans le cadre de cette étude, une telle analyse n'a pas été effectuée.

Cet usage plus important est d'ailleurs attribuable au fait que les items *mairiesses*, *patronnes* et *présidentes* sont les seuls dont une forme épiciène a été prise en considération dans l'extraction de données. L'analyse de la distribution des formes d'écriture inclusive utilisées dans les items *mairiesses*, *patronnes* et *présidentes* (Tableau 5.9), nous confirme cette observation puisqu'on peut y voir que la forme épiciène est la plus utilisée des déclinaisons d'écriture inclusive dans les trois items, soit les déclinaisons *mairie* (100%), *patronat* (99,21%) et *présidence* (98,76%).

Forme d'écriture inclusive	Mairesse		Patronnes		Présidentes		Total N
	N	Taux	N	Taux	N	Taux	
Épicène ³⁷	12 133	100 %	505	99,21 %	4 150	98,76%	16 788
Majuscule	0	0%	0	0%	0	0%	0
Parenthèse1	0	0%	0	0%	14	0,33%	14
Parenthèse2	0	0%	0	0%	0	0%	0
Crochet1	0	0%	0	0%	0	0%	0
Crochet2	0	0%	0	0%	0	0%	0
Barre oblique1	0	0%	0	0%	0	0%	0
Barre oblique2	0	0%	0	0%	0	0%	0
Point1	0	0%	1	0,2%	0	0%	1
Point2	0	0%	2	0,39%	26	0,62%	28
Point médian1	0	0%	0	0%	0	0%	0
Point médian2	0	0%	0	0%	0	0%	0
Trait d'union1	0	0%	0	0%	0	0%	0
Trait d'union2	0	0%	1	0,2%	12	0,29%	13
Virgule1	0	0%	0	0%	0	0%	0
Virgule2	0	0%	0	0%	0	0%	0
total	12133	100%	509	100%	4202	100%	16844

Tableau 5.9 Nombre d'occurrences et fréquence par catégorie de type d'écriture inclusive pour les items *mairesse*, *patronnes* et *présidentes* à Paris.

³⁷ Dans le cadre de ce mémoire, les codes décrivant les diverses formes d'écritures inclusive font référence aux formes suivantes : épicène (*mairie*), majuscule (*MaireSSEs*), parenthèse1 (*maire(sse)s*), parenthèse2 (*maire(sses)*), crochet1 (*maire[sse/s]*), crochet2 (*maire[sses]*), barre oblique1 (*maire/sse/s*), barre oblique 2 (*maire/sses*), point1 (*maire.sse.s*) point2 (*maire.sses*), point médian1 (*maire.sse.s*), point médian2 (*maire.sses*), trait d'union1(*maire-sse-s*), trait d'union2 (*maire-sses*), virgule1 (*maire,sse,s*) et virgule2 (*maire,sses*).

En excluant les mots ayant une possibilité d'écriture épïcène (Tableau 5.10), on observe pour les items *avocates*, *coiffeuses*, *conseillères*³⁸, *docteurs* et *expertes* que l'usage du masculin générique est presque systématique. Toutefois, les personnes locutrices ont recours à une variété de stratégies d'écriture inclusive. L'échantillon de données étant restreint, des tests statistiques n'ont pas été effectués afin de déterminer si une forme est utilisée plus fréquemment que les autres de manière statistiquement significative.

³⁸ La déclinaison épïcène de *conseillère* étant polysémique, cette dernière a été exclue.

Forme d'écriture inclusive non épiciène	Avocates	Coiffeuses	Conseillères	Docteurs	Expertes	Total N
Majuscule	1	0	0	0	9	10
Parenthèse1	9	1	0	1	8	19
Parenthèse2	1	1	0	0	0	2
Crochet1	0	0	0	0	0	0
Crochet2	0	0	0	0	0	0
Barre oblique1	0	0	0	0	0	0
Barre oblique2	0	0	0	0	0	0
Point1	0	0	0	0	0	0
Point2	8	0	1	3	20	32
Point médian1	0	0	0	0	1	1
Point médian2	2	0	0	0	6	8
Trait d'union1	0	0	0	0	0	0
Trait d'union2	5	0	0	0	6	11
Virgule1	0	0	0	0	0	0
Virgule2	0	0	0	0	0	0
total	26	2	1	4	50	83

Tableau 5.10 Nombre d'occurrences des formes d'écriture inclusive des items n'ayant pas de forme épiciène dans l'échantillon de Paris.

Les autres formes d'écriture inclusive étant moins utilisées, on observe toutefois une variété de stratégies utilisées, soit la majuscule (par exemple : *avocatEs*), la parenthèse1 (par exemple : *avocat(e)s*), la parenthèse2 (par exemple : *avocat(es)*), le point2 (par exemple : *avocat.es*), le pointm1 (par exemple : *avocat·e·s*), le point

médian² (par exemple : *avocat·es*) ainsi que le trait d'union² (par exemple : *avocat-es*). En observant l'item *avocates*, les deux formes d'écriture inclusive les plus utilisées sont *avocat(e)s* (N=9) et *avocat·e·s* (N=8). L'item *expertes*, quant à lui, est écrit de manière inclusive le plus souvent dans les formes suivantes : *expertEs* (N=9), *expert(e)s* (N=8), *expert.e.s* (N=20), *expert-es* (N=6) et *expert-e-s* (N=6). L'usage des barres obliques (ex. *expert/es* ou *extert/e/s*), des crochets (ex. *expert[es]* ou *expert[e]s*) ainsi que des virgules (ex. *expert,es* ou *expert,e,s*) n'a pas été observé auprès des items ne comportant pas de déclinaison épiciène. On observe d'ailleurs auprès de cet échantillon (Tableau 5.10) que l'usage du point se fait de manière à ce que le caractère typologique précède le morphème du féminin et celui du pluriel (ex. *expert.es*) plutôt que d'être utilisé deux fois dans un mot (ex. *expert.e.s*). La même situation est observée avec le recours aux traits d'unions.

Par rapport à la prise de position officielle de l'Académie française le 26 octobre 2017, on observe une légère augmentation (de 44,2 % à 46,4%) statistiquement significative ($p < 0.001$) de l'emploi des formes d'écriture inclusive après cette dernière.

5.4 L'échantillon de Montréal

Dans l'échantillon de Montréal, on peut voir que l'utilisation des formes inclusives et du masculin générique a légèrement augmenté depuis la prise de position publique de l'Académie française (Tableau 5.11), dans la mesure où l'usage des formes inclusives des items à l'étude est passé de 28% à 29,7%.

Période de production	Écriture inclusive		Masculin générique		Total N
	N	Taux	N	Taux	
Avant	448	28 %	1151	72%	1599
Après	406	29,7 %	963	70,3%	1369
Total	854	28,8 %	2114	71,2%	2968

Tableau 5.11 Nombre et taux d'occurrences de l'usage des formes d'écriture inclusive à Montréal avant et après la prise de position de l'Académie française le 26 octobre 2017.

Une analyse de l'effet du facteur de la date de production du *gazouilli* sur la prévalence des formes d'écriture inclusive (Tableau 5.12) nous indique que la différence du taux de production n'est pas statistiquement significative ($p=0.326$). Considérant la faible probabilité que la prise de position de l'Académie française le 26 octobre 2017 ait causé un changement d'usage chez les personnes s'étant géolocalisées à Montréal, cette hausse pourrait s'expliquer par une autre variable qui n'a pas été prise en considération dans le cadre de cette étude ou même être expliquée par une fluctuation (bruit statistique).

N=	2968			
Centred input prob.	0.288			
Log-likelihood	-1780.649			
	Logodds	N	Taux	Poids relatif
Date de la prise de position de l'Académie française (p=0.326)				
Après	0,04	1369	29,7	,51
Avant	-0,04	1599	28	,49
			Écart	,02

Tableau 5.12 Analyse de l'effet du facteur Date sur le choix de l'écriture inclusive dans l'échantillon de Montréal.

Lorsqu'on fait une analyse par item (Tableau 5.13), des *gazouillis* provenant de Montréal, on observe qu'une situation similaire au corpus de Paris se produit, où les items *mairresses*, *patronnes* et *présidentes* sont ceux ayant le plus d'occurrences de production sous forme d'écriture inclusive (55,8% pour *mairresses*, 23,4% pour *patronnes* et 85,4% pour *présidentes*).

Item	Masculin générique		Écriture inclusive		Total N
	N	Taux	N	Taux	
Avocates	404	99,9%	4	1%	408
Coiffeuses	45	97,8%	1	2,2%	46
Conseillères	185	99,5%	1	0,5%	186
Docteures	64	100%	0	0%	64
Expertes	915	99,2%	7	0,8%	922
Mairresses	250	44,2%	316	55,8%	566
Patronnes	170	76,6%	52	23,4%	222
Présidentes	81	14,6%	473	85,4%	554
Total	2114	71,2%	854	28,8%	2968

Tableau 5.13 Nombre et taux d'occurrences de l'usage des formes d'écriture inclusive à Montréal par item lexical.

En analysant les formes d'écriture inclusive les plus fréquemment utilisées pour les items *mairresses*, *patronnes* et *présidentes* dans le corpus de Montréal (Tableau 5.14), on observe une situation similaire aux mêmes items du corpus de Paris : la déclinaison épiciène est la forme la plus utilisée (entre 99,37% à 100%).

Forme d'écriture inclusive	Mairesse		Patronnes		Présidentes		Total N
	N	Taux	N	Taux	N	Taux	
Épicène	316	100%	52	100%	470	99,37%	838
Majuscule	0	0%	0	0%	0	0%	0
Parenthèse1	0	0%	0	0%	1	0,21%	1
Parenthèse2	0	0%	0	0%	0	0%	0
Crochet1	0	0%	0	0%	0	0%	0
Crochet2	0	0%	0	0%	0	0%	0
Barre oblique1	0	0%	0	0%	0	0%	0
Barre oblique2	0	0%	0	0%	0	0%	0
Point1	0	0%	0	0%	0	0%	0
Point2	0	0%	0	0%	2	0,42%	2
Point médian1	0	0%	0	0%	0	0%	0
Point médian2	0	0%	0	0%	0	0%	0
Trait d'union1	0	0%	0	0%	0	0%	0
Trait d'union2	0	0%	0	0%	0	0%	0
Virgule1	0	0%	0	0%	0	0%	0
Virgule2	0	0%	0	0%	0	0%	0
total	316	100%	52	100%	473	100%	841

Tableau 5.14 Nombre d'occurrences des formes d'écriture inclusive des items n'ayant pas de forme épïcène dans l'échantillon de Montréal

En excluant les formes ayant des déclinaisons épïcènes prises en considération dans le cadre de cette étude (Tableau 5.15), on observe pour l'échantillon montréalais que pour l'item *docteur* aucune forme d'écriture inclusive n'est utilisée. Comparativement à l'échantillon parisien, très peu de variation est observée, le masculin générique étant

presque systématiquement utilisé. L'échantillon de Montréal étant très restreint (Total N=13), seule une interprétation limitée des données peut être effectuée.

Forme d'écriture inclusive non épïcène	Avocates	Coiffeuses	Conseillères	Docteurs	Expertes	Total N
Majuscule	0	0	0	0	0	0
Parenthèse1	4	0	0	0	2	6
Parenthèse2	0	1	0	0	0	1
Crochet1	0	0	0	0	0	0
Crochet2	0	0	0	0	0	0
Barre oblique1	0	0	0	0	0	0
Barre oblique2	0	0	0	0	0	0
Point1	0	0	0	0	0	0
Point2	0	0	1	0	4	5
Point médian1	0	0	0	0	1	1
Point médian2	0	0	0	0	0	0
Trait d'union1	0	0	0	0	0	0
Trait d'union2	0	0	0	0	0	0
Virgule1	0	0	0	0	0	0
Virgule2	0	0	0	0	0	0
total	4	1	1	0	7	13

Tableau 5.15 Nombre d'occurrences des formes d'écriture inclusive des items n'ayant pas de forme épïcène dans l'échantillon de Montréal.

Dans le corpus de Montréal, on constate que l'item *avocates* est exclusivement écrit de manière inclusive sous la forme *avocat(e)s* (N=4), lorsque cet item est employé avec

une forme d'écriture inclusive. L'item *docteurs* quant à lui est exclusivement écrit au masculin. On observe également qu'aucun *gazouilli* extrait ne comporte les formes suivantes : majuscule (ex. *docteurEs*), crochet1 (ex. *docteur[e]s*), crochet2 (ex. *docteur[es]*), barre oblique1 (ex. *docteur/e/s*), barre oblique2 (ex. *docteur/es*), point1 (ex. *docteur.e.s*), point médian2 (ex. *docteur·es*), trait d'union1 (ex. *docteur-e-s*), trait d'union2 (ex. *docteur-es*), virgule1 (ex. *docteur,e,s*) ainsi que virgule2 (ex. *docteur,es*).

5.5 Retour sur les résultats

Dans le cadre de cette étude, nous cherchions à observer comment les recommandations quant à la question de l'écriture inclusive, provenant des institutions langagières francophones du Québec et de la France étaient observables dans l'usage, sur la plateforme de réseau social Twitter.

L'échantillon récolté nous a permis d'observer que les *gazouillis* géolocalisés à Paris contenaient plus d'occurrences de formes d'écriture inclusive que ceux géolocalisés à Montréal et que cette différence était statistiquement significative ($p < 0,001$). Dans les deux échantillons, une légère hausse de l'usage des formes inclusives après la prise de position par l'Académie française le 26 octobre 2017 a été observée (+2,2% pour Paris et +1,7% pour Montréal). Toutefois, seule celle de l'échantillon parisien est statistiquement significative ($p < 0,001$), ce qui n'est pas surprenant considérant la faible influence qu'a l'Académie française en tant qu'institution langagière au Québec, comparativement à celle qu'elle a en France. Toutefois, la hausse du recours aux formes inclusives constatée à Paris pourrait s'expliquer, entre autres, comme étant une réaction à une prescription linguistique : il est possible que la communauté linguistique ait décidé de recourir aux formes inclusives de manière plus fréquente comme acte de rébellion linguistique. Il se peut également que la hausse observée soit indicatrice d'un changement linguistique en cours dans les habitudes de rédaction en ligne.

De manière générale, le masculin générique était presque systématiquement utilisé pour l'ensemble des items lexicaux ne comportant pas de formes épiciques qui étaient prises en considération (de 98,9 à 99,99% des occurrences pour l'échantillon parisien et 97,8% à 100% pour l'échantillon montréalais). Les items comportant une déclinaison épicique (*mairresses*, *patronnes* et *présidentes*) étaient plus produits sous la forme épicique : *mairie* (100% des occurrences inclusives de l'échantillon parisien et montréalais), *patronat* (99,21% des occurrences inclusives de l'échantillon parisien et 100% de l'échantillon montréalais) et *présidence* (98,76% des occurrences inclusives de l'échantillon parisien et 99,37% de l'échantillon montréalais).

On constate d'ailleurs une variété de recours aux formes inclusives dans les items ne comportant pas de déclinaisons épiciques :

- a. L'item *avocates* était le plus souvent écrit de manière inclusive sous les formes : *avocat(e)s* (N=9 dans l'échantillon de Paris et N=4 dans l'échantillon de Montréal), *avocat.es* (N=8 dans l'échantillon de Paris et N=0 dans l'échantillon de Montréal) et *avocat-es* (N=5 dans l'échantillon de Paris et N=0 dans l'échantillon de Montréal).
- b. L'item *coiffeuse* était exclusivement écrit de manière inclusive avec des parenthèses (*coiffeus(e)s* N=1 dans l'échantillon de Paris, N=0 dans l'échantillon de Montréal et *coiffeus(es)* N=1 dans l'échantillon de Paris ainsi que dans celui de Montréal).
- c. L'item *conseillères* était exclusivement écrit de manière inclusive en ayant recours au point 2 (*conseilèr.es*) dans l'échantillon de Paris (N=1) ainsi que dans celui de Montréal (N=1).
- d. L'item *docteurs* n'est jamais écrit de manière inclusive dans l'échantillon de Montréal, alors qu'il est présent sous les formes *docteur(e)s* (N=1) et *docteur.es* (N=3) dans l'échantillon parisien.

- e. L’item *expertes* est quant à lui celui comportant le plus d’occurrences inclusives parmi les cinq items dans les échantillons de Montréal (N=7) et de Paris (N=50).

Dans les deux échantillons, on peut constater qu’il n’y a jamais de recours aux crochets (ex. *avocat[e]s* ou *avocat[es]*), barres obliques (ex. *avocat/e/s* ou *avocat/es*) ainsi qu’aux virgules (ex. *avocat,e,s* ou *avocat,es*). L’usage de deux points (ex. *avocat.e.s*) n’est jamais effectué tant à Paris qu’à Montréal; idem pour l’usage de deux traits d’union (ex. *avocat-e-s*). Le corpus montréalais comporte également moins de variété d’usage de formes inclusives; on ne retrouve pas le recours à la majuscule (ex. *avocatEs*), au point médian simple (ex. *avocat-es*) ou au trait d’union simple (ex. *avocat-es*).

5.6 Retour sur les recommandations provenant des guides

Les résultats obtenus nous indiquent que le recours aux formes épiciènes est prolifique dans un contexte où l’item utilisé permet une telle déclinaison. Ce comportement linguistique nous permet donc d’affirmer qu’il s’agit d’une pratique bien utilisée autant à Paris qu’à Montréal. Cette pratique rédactionnelle pourrait également être plus fréquente tout simplement parce qu’elle est abordée et recommandée par des instances linguistiques depuis longtemps. Au Québec, par exemple, la première recommandation de l’Office de la langue française dans la Gazette officielle du Québec quant à l’emploi des formes épiciènes date de 1981 (Vachon-L’Heureux, 2004). Lorsqu’on consulte l’ensemble des guides utilisés dans le cadre de cette étude, on observe que dans l’objectif d’outiller la population à cette pratique rédactionnelle, en 2007 paraissait l’ouvrage *Avoir bon genre à l’écrit : Guide de rédaction épiciène* (Vachon-L’Heureux et coll.). Le recours aux formes épiciène est aussi la seule variante d’écriture inclusive qui est recommandée dans le guide *Inclusivement vôtres !* (Institut national de la recherche scientifique, 2021).

Les guides français recensés dans le cadre de cette étude *Pour une communication publique sans stéréotype de sexe: guide pratique* (La documentation française et Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, 2016) ainsi que *Manuel d'écriture inclusive : faites progresser l'égalité des femmes-hommes par votre manière d'écrire* (Mots-Clés, 2017) recommandent également l'emploi des formes épiciènes. L'emploi des autres formes d'écriture inclusive étant plus marginale, cela pourrait entre autres s'expliquer par le fait que la documentation de celles-ci n'est pas répandue et que lorsqu'elle l'est, celle-ci n'est pas recommandée.

Ainsi, dans le guide *Avoir bon genre à l'écrit : Guide de rédaction épiciène* (Vachon-L'Heureux et coll., 2007) il n'est nullement mentionné l'existence d'autres formes d'écriture inclusive. Dans le guide *Inclusivement vôtres !* (Institut national de la recherche scientifique, 2021), le recours aux formes tronquées n'est pas recommandé parce que ces dernières pourraient nuire à la lisibilité du texte. Le guide *Pour une communication publique sans stéréotype de sexe: guide pratique* (Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, 2016), recommande plutôt le recours aux deux points (ex. *enseignant.e.s*) ou les deux points médians (ex. *enseignant·e·s*). Le recours des autres formes tronquées telles les parenthèses, la barre oblique et la majuscule n'est pas recommandé. On observe aussi que l'usage du tiret est courant, sans qu'il n'y ait de recommandation quant à l'emploi de cette forme. Dans le *Manuel d'écriture inclusive : faites progresser l'égalité des femmes-hommes par votre manière d'écrire* (Mots-Clés, 2017), on recommande l'emploi du point médian (ex. *enseignant·es* ou *enseignant·e·s*).

La non-observation de l'usage des formes inclusives composées de crochets (ex. *avocat[e]s* ou *avocat[es]*), de barres obliques (ex. *avocat/e/s* ou *avocat/es*) ainsi que de virgules (ex. *avocat,e,s* ou *avocat,es*) pourrait d'ailleurs s'expliquer par le fait qu'elles ne sont pas recommandées. L'emploi de la majuscule peut également être

indicateur d'une tentative de féminisation, considérant que dans le guide *Pour une communication publique sans stéréotype de sexe: guide pratique*. (Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, 2016), on indique que l'emploi de la majuscule peut être interprété comme un indicateur typographique de féminisation.

5.7 Limites de l'étude

Bien que les études sociolinguistiques sur les réseaux sociaux permettent un accès à un plus grand échantillon de données, et ce, de manière moins coûteuse que les entrevues sociolinguistiques traditionnelles, cette méthode comporte tout de même beaucoup de limites, qui elles, ne sont pas présentes dans les études basées sur des données provenant d'un plus petit bassin de personnes locutrices fournissant plus d'informations.

5.7.1 Lieu de production

La particularité des études sociolinguistiques basées sur des données provenant de plateformes de réseau social est qu'il est plus difficile d'obtenir des informations sur la provenance des personnes locutrices faisant partie de l'échantillon analysé. Puisqu'un questionnaire n'a pas été préalablement rempli par les personnes dont l'usage était étudié, nous n'avons aucune manière de savoir quelle est leur langue maternelle, ni même sa variété. Ainsi la géolocalisation des *gazouillis* a été utilisée afin de catégoriser le lieu de production, ce qui est une mesure d'une certaine fiabilité. Toutefois, cette même information comporte une limite quant à la représentativité du corpus analysé, dans la mesure où McCulloch (2020) indique que ce ne sont qu'entre 1 et 2 pour cent des personnes usagères de la plateforme Twitter qui géolocalisent leurs *gazouillis*. D'ailleurs l'information de la géolocalisation comporte d'autres limites dans le sens où des personnes ayant le français hexagonal, français suisse, français belge comme langue maternelle, voire même, une autre langue, ont pu être comptabilisées dans le corpus de Montréal, tout simplement parce que leur *gazouilli* était localisé à cet endroit.

Il est également possible que l'usage de l'écriture inclusive en français faite par des personnes montréalaises n'ait pas été pris en considération tout simplement parce que leur *gazouilli* n'était pas géolocalisé à Montréal.

5.7.2 L'échantillon à l'étude

Dans le cadre de cette recherche, l'échantillon à l'étude devait comporter l'information du lieu de production puisque cette dernière était une des variables à l'étude. Or, la majorité des *gazouillis* produits ne comportent pas cette information; McCulloch (2020) indique que ce ne sont qu'1 à 2 pour cent des *gazouillis* sur la plateforme qui sont géolocalisés. Par ailleurs, l'identité des personnes ayant produit les *gazouillis* n'a pas été prise en considération, faisant en sorte qu'il y a une possibilité de surreprésentation du style d'écriture de certaines personnes dans le corpus analysé.

5.7.3 Les formes à l'étude

Notre méthode de travail consistant à analyser des formes spécifiques d'écriture inclusive de certains items lexicaux, la variabilité de ces formes n'a pas pu être étudiée.³⁹ Ainsi, lors de l'analyse des données, plusieurs formes ne correspondant pas à celles qui étaient étudiées ont été observées.⁴⁰ C'est d'ailleurs le cas des formes :

(2) radical + suffixe masculin + suffixe pluriel + (+suffixe féminin + suffixe pluriel +) comme dans le tableau 5.16.

³⁹ La méthode d'extraction des données étant rigide sur les formes, les formes autres que celles énumérées en 23 à 39 n'ont pas pu être observées à plus large échelle.

⁴⁰ Considérant que très peu d'études ont été effectuées sur l'usage des formes d'écriture inclusive en français, il est difficile de déterminer si les formes qui ne sont pas recensées dans les guides sont rares ou plutôt courantes.

Géolocalisation du <i>gazouilli</i>	Date et heure de production	Contenu du <i>gazouilli</i>
PAR	2017-0312T16:37:44.000Z	Le salon Dauphine a accueilli de nombreux portants, de belles pièces et des experts(es) (<i>expertes</i>) mode pour une présentation de collection. #paris https://t.co/ld8kri7TLn

Tableau 5.16 *Gazouilli* non pris en considération pour non-conformité aux formes analysées 1

(3) radical + suffixe masculin + suffixe pluriel + point + suffixe féminin + point + suffixe pluriel comme dans le Tableau 5.17

Géolocalisation du <i>gazouilli</i>	Date et heure de production	Contenu du <i>gazouilli</i>
PAR	2020-01-08T14:12:56.000Z	Merci aux juges d’instruction qui profitent de la grève nationale des Avocats.e.s (<i>avocates</i>) pour notifier toutes leurs ordonnances et convocations...

Tableau 5.17 *Gazouilli* non pris en considération pour non-conformité aux formes analysées 2

Malgré les observations découlant de cette étude, la vigilance est de mise considérant les critères de sélection d’items et de formes à l’étude qui laissent très peu de place à l’observation de la variation linguistique à plus large échelle que ce soit avec d’autres items lexicaux (par exemple : *étudiantes*), d’autres catégories grammaticales (comme les pronoms), voire même d’autres formes (par exemple : *auteurice*). Les observations faites ne sont d’ailleurs en aucune mesure indicatrices de l’état de l’usage de la langue française à plus grande échelle puisque la présente analyse porte sur l’usage de cette dernière dans un contexte précis, soit celui de la plateforme Twitter.

Nous avons ainsi observé que l’échantillon de *gazouillis* géolocalisés à Paris comportait significativement ($p < 0,001$) plus d’occurrences de formes d’écriture inclusive que celui géolocalisé à Montréal. D’une perspective diachronique, une hausse

du recours aux formes inclusives suite à la prise de position de l'Académie française le 26 octobre 2017 a été observée tant à Paris qu'à Montréal. Toutefois, seule la hausse observée dans l'échantillon de Paris était statistiquement significative ($p < 0,001$). Le portrait de l'emploi des formes par item nous a indiqué que le masculin était presque systématiquement utilisé lorsque l'item lexical n'avait pas de déclinaison épïcène, et ce, peu importe le lieu de géolocalisation, du *gazouilli*. Lorsque l'item lexical comportait une déclinaison épïcène, c'est cette forme qui était la plus utilisée; cette tendance a été observée tant dans l'échantillon parisien que dans l'échantillon montréalais. Outre l'emploi des formes épïcènes, les autres formes inclusives ont été utilisées de manière assez variée. Nous avons toutefois observé une tendance générale : aucune occurrence comportant des crochets (ex. *avocat[e]s* ou *avocat[es]*), des barres obliques (ex. *avocat/e/s* ou *avocat/es*) ou des virgules (ex. *avocat,e,s* ou *avocat,es*) n'a été recensée dans les échantillons parisien et montréalais. Une analyse à partir de corpus écrits sur d'autres plateformes de réseau sociaux pourrait être intéressante afin de déterminer si les usages observés sont propres à la plateforme Twitter ou si ces derniers sont répandus en ligne.

ANNEXE A

FORMES ÉTUDIÉES

- (1) Président : président(e)s, président(es), président[e]s, président[es], président.e.s, président.es , président/es, président/e/s, présidentES, président·es, président·e·s, président-es, président-e-s, président,es, président,e,s, présidents et présidence.
- (2) Conseiller : conseiller(ère)s, conseiller(ères), conseiller[ère]s, conseiller[ères], conseiller.ère.s, conseiller.ères, conseiller/ères, conseiller/ère/s, conseillerÈRES, conseiller·ères, conseiller·ère·s, conseiller-ères, conseiller-ère-s, conseiller,ères, conseiller,ère,s et conseillers.
- (3) Parton : patron(ne)s, patron(nes), patron[ne]s, patron[nes], patron.ne.s, patron.nes, patron/nés, patron/ne/s, patronNES, patron·nes, patron·ne·s, patron-nés, patron-ne-s, patron,nés, patron,ne,s, patrons et patronat.
- (4) Maire : maire(sse)s, maire(sses), maire[sse]s, maire[sses], maire.sse.s, maire.sses, maire/sses, maire/sse/s, maireSSES, maire·sses, maire·sse·s, maire-sses, maire-sse-s, maire,sses, maire,sse,s, maires et mairie.
- (5) Avocat : avocat(e)s, avocat(es), avocat[e]s, avocat[es], avocat.e.s, avocat.es, avocat/es, avocat/e/s, avocatES, avocat·es, avocat·e·s, avocat-es, avocat-e-s, avocat,es, avocat,e,s et avocats.
- (6) Docteur : docteur(e)s, docteur(es), docteur[e]s, docteur[es], docteur.e.s, docteur.es, docteur/es, docteur/e/s, docteurES, docteur·es, docteur·e·s, docteur-es, docteur-e-s, docteur,es, docteur,e,s et docteurs.
- (7) Coiffeur : coiffeur(euse)s, coiffeur(euses), coiffeur[euse]s, coiffeur[euses], coiffeur.euse.s, coiffeur.euses, coiffeur/euses, coiffeur/euse/s, coiffeurEUSES, coiffeur·euses, coiffeur·euse·s, coiffeur-euses, coiffeur-euse-s, coiffeur,euses, coiffeur,euse,s et coiffeurs.

(8) Expert : expert(e)s, expert(es), expert[e]s, expert[es], expert.e.s, expert.es, expert/es, expert/e/s, expertES, expert·es, expert·e·s, expert-es, expert-e-s, expert,es, expert,e,s et experts

BIBLIOGRAPHIE

- Académie Française. (2017, 26 octobre). *Déclaration de l'Académie française sur l'écriture dite « inclusive »* | Académie française. <http://www.academie-francaise.fr/actualites/declaration-de-lacademie-francaise-sur-lecriture-dite-inclusive>
- Académie Française. (2019). *La féminisation des noms de métiers et de fonctions* | Académie française. <http://www.academie-francaise.fr/actualites/la-feminisation-des-noms-de-metiers-et-de-fonctions>
- Académie française. (2020). Status et règlements. http://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/statuts_af_0.pdf
- Académie Française. (s. d.). *Les quarante aujourd'hui*. <https://www.academie-francaise.fr/les-immortels/les-quarante-aujourd'hui>
- Adams, J. N. (2013). *Social Variation and the Latin Language*. Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/CBO9780511843433>
- Agence France-Presse. (2020, 2 octobre). « Je "selfie" donc je suis » : la déferlante Instagram fête ses 10 ans. Radio-Canada.ca. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1738316/photo-medias-anniversaire-instagram-influenceur>

- Agence France-Presse. (2021, 7 mai). La France interdit l'utilisation de l'écriture inclusive dans les écoles. *La Presse*.
<https://www.lapresse.ca/international/europe/2021-05-07/la-france-interdit-l-utilisation-de-l-ecriture-inclusive-dans-les-ecoles.php>
- Aikhenval'd, A. I. (2016). *How gender shapes the world* (First edition). Oxford University Press.
- Arad, M. (2005). *Roots and patterns: Hebrew morphosyntax* (Springer).
- Armengaud, F. (1999). PRÉSENTATION. *Nouvelles Questions Féministes*, 20(1), 1-8.
- Assemblée nationale du Québec. (2021). Projet de loi no 96 : Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français. Éditeur officiel du Québec.
- Auger, J. (1994, décembre). *Pronominal Clitics in Québec Colloquial French: A Morphological Pronominal Clitics in Québec Colloquial French: A Morphological Analysis*. University of Pennsylvania.
- Balnat, V. (2011). Normes de l'écrit vs normes de l'oral: le cas de la communication par tchat en français et en allemand. *Nouveaux Cahiers d'Allemand : Revue de linguistique et de didactique*, 29(3), 241-258.
- Barrie, C. et Ho, J. C.-T. (2021). *cjbarrie/academictwitter: First full development release* (version 0.0.0.9001). Zenodo.
<https://doi.org/10.5281/ZENODO.4714637>
- Beaudoin-Bégin, A.-M. (2017). *Un selfie n'est pas un égoportrait | L'insolente linguiste* [vidéo]. <https://www.youtube.com/watch?v=--RRV DXQW4Y>

- Bérard, F. (2022, 24 mai). La loi 96 ou l'art de (l'inutile) controverse. *Journal Métro*.
<https://journalmetro.com/societe/2830354/loi-96-ou-lart-linutile-controverse/>
- Biron, M. (dir.). (1991). *Au féminin: guide de féminisation des titres de fonction et des textes* (1. tir). Les Publications du Québec.
- Bloomfield, L. (1979). *Language* (14. impr). Allen & Unwin.
- Bogaards, P. (2008). 12. Les structures de défense du français. *Entre guillemets*, 147-159.
- Bombardier, D. (2020, 1 septembre). *Maudits soient les réseaux sociaux!* Le Journal de Montréal. <https://www.journaldemontreal.com/2020/09/01/maudits-soient-les-reseaux-sociaux>
- Boot, A. B., Tjong Kim Sang, E., Dijkstra, K. et Zwaan, R. A. (2019). How character limit affects language usage in tweets. *Palgrave Communications*, 5(1), 1-13.
<https://doi.org/10.1057/s41599-019-0280-3>
- Boroditsky, L. et Phillips, W. (2003). *Can Quirks of Grammar Affect the Way You Think? Grammatical Gender and Object Concepts*.
<https://escholarship.org/uc/item/31t455gf>
- Brousseau, A.-M. et Nikiema, E. (2001). *Phonologie et morphologie du français*. Fides.
- Caillou, A. (2017). *Le débat sur l'écriture inclusive fait aussi rage au Québec*. Le Devoir. <https://www.ledevoir.com/societe/513113/l-ecriture-inclusive-pour-en-finir-avec-les-inegalites-de-genres>
- Calvet, L.-J. (2013). *La sociolinguistique*. Presses universitaires de France.

- Cerquiglini, B. (2019). *Le ministre est enceinte: ou la grande querelle de la féminisation des noms*. Éditions du Seuil.
- Chartrand, S.-G. et Paret, M.-C. (2020, 28 décembre). *Rendre les femmes présentes dans le langage, mais pas n'importe comment* | *Le Devoir*.
<https://www.ledevoir.com/opinion/idees/592359/rendre-les-femmes-presentes-dans-le-langage-mais-pas-n-importe-comment>
- Corbett, G. G. (1991). *Gender*. Cambridge University Press.
- Crispin Thurlow et Kristine Mroczek. (2011). Introduction : Fresh perspectives on New Media Sociolinguistics. Dans *Digital Discourse: Language in the New Media* (Oxford University Press, p. 364).
- Dawes, E. (2004). La féminisation des titres et fonctions dans la Francophonie: De la morphologie à l'idéologie. *Ethnologies*, 25(2), 195-213.
<https://doi.org/10.7202/008054ar>
- De Robillard, D. (1997). Aménagement linguistique. Dans *Sociolinguistique: les concepts de base*. Mardaga.
- Develey, A., de Gestas, M. et Michalik, M.-L. (2021, 15 novembre). *L'idéologie woke à l'assaut du dictionnaire Le Robert*. LEFIGARO.
<https://www.lefigaro.fr/langue-francaise/l-ideologie-woke-a-l-assaut-du-dictionnaire-le-robert-20211115>
- Diaz Colmenares, Y. (2021). Un regard sur le français inclusif canadien dans une journée de Twitter. *Toronto Working Papers in Linguistics*, 43(1).
<https://doi.org/10.33137/twpl.v43i1.35953>

- Drouin, M. et Driver, B. (2014). Texting, textese and literacy abilities: a naturalistic study. *Journal of Research in Reading*, 37(3), 250-267.
<https://doi.org/10.1111/j.1467-9817.2012.01532.x>
- Dupuy, A. (2020, 7 décembre). *L'écriture inclusive: la définir pour mieux la comprendre – Correspondance*.
<https://correspo.ccdmd.qc.ca/index.php/document/lecriture-inclusive-la-definir-pour-mieux-la-comprendre/>
- Dupuy, A. (2021). Le masculin l'emporte-t-il réellement sur le féminin? *La fibre*.
- Durand, J. (1999). R post-vocalique et histoire de l'anglais. A tale of two countries. A tale of two cities. *Anglophonia. French Journal of English Linguistics*, (03 (6)), 199-221. <https://doi.org/10.4000/anglophonia.685>
- Eckert, P. (2016, 11 février). *Third Wave Variationism*. Oxford Handbooks Online.
<https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780199935345.013.27>
- Eisenstein, J., O'Connor, B., Smith, N. A. et Xing, E. P. (2014). Diffusion of Lexical Change in Social Media. *PLoS ONE*, 9(11), 1-13.
<https://doi.org/10.1371/journal.pone.0113114>
- Elkouri, R. (2022, 14 juin). Si la francisation était importante. *La Presse*.
<https://www.lapresse.ca/actualites/chroniques/2022-06-14/si-la-francisation-etait-importante.php>
- Gouvernement du Canada, S. C. (2017, 2 août). *Langue – Faits saillants en tableaux, Recensement de 2016 - Connaissance des langues officielles selon l'âge (Total), chiffres de 2016 pour la population à l'exclusion des résidents d'un*

établissement institutionnel du Canada, provinces et territoires, Recensement de 2016 – Données intégrales (100 %). <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/hlt-fst/lang/Tableau.cfm?Lang=F&T=21&Geo=00>

Gouvernement du Canada, S. C. (2020, 20 juillet). *Sexe à la naissance et genre : rapport technique sur les modifications apportées au Recensement de 2021*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/98-20-0002/982000022020002-fra.cfm>

Greenberg, J. H. (1963). Some universals of grammar with particular reference to the order of meaningful elements, 58-90.

Gris Montréal et Conseil LGBT. (2020). La transphobie c'est pas mon genre.

Gumperz, J. (2009). The Speech Community. Dans A. Duranti (dir.), *Linguistic anthropology: a reader* (2nd ed, p. 66-73). Wiley-Blackwell.

Gurram, S. et Ashley, R. (2016). FRI-02 FROM GIRLS TO BOYS TO OLDER MEN, THE INTERESTING TALE OF THE GUEVEDOCES AND 5-ALPHA REDUCTASE INHIBITORS. *The Journal of Urology*, 195(4, Supplement), e526. <https://doi.org/10.1016/j.juro.2016.02.087>

Gygax, P., Gabriel, U., Sarrasin, O., Oakhill, J. et Garnham, A. (2008). Generically intended, but specifically interpreted: When beauticians, musicians, and mechanics are all men. *Language and Cognitive Processes*, 23(3), 464-485. <https://doi.org/10.1080/01690960701702035>

- H. Hornberger, N. (2006). Frameworks and Models in Language Policy and Planning. Dans *An Introduction to Language Policy: Theory and Method* (Blackwell Pub, p. 371).
- Harbour, D., Adger, D. et Béjar, S. (2008). *Phi Theory: Phi-Features Across Modules and Interfaces*. Oxford University Press.
<http://ebookcentral.proquest.com/lib/uqam/detail.action?docID=415658>
- Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes. (2015, novembre). Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe.
https://haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hcefh__guide_pratique_com_sans_stereo-_vf-_2015_11_05.pdf
- Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes. (s. d.). *Présentation et missions*. <https://haut-conseil-egalite.gouv.fr/a-propos-du-hce/presentation-et-missions/>
- Hockett, C. F. (1958). *A course in modern linguistics*. Collier-Macmillan.
- Huot, H. et Perret, M. (2005). *La morphologie: forme et sens des mots du français* (2. éd. rev. et actualisée). Colin.
- ICI.Radio-Canada.ca, Z. P.-. (2022, 13 juin). *Learn French in 6 months? Quebec-commissioned report shows why that's nearly impossible*. Radio-Canada.ca. Radio-Canada.ca. <https://ici.radio-canada.ca/rci/en/news/1890550/learn-french-in-6-months-quebec-commissioned-report-shows-why-thats-nearly-impossible>

- Imperato-McGinley, J., Guerrero, L., Gautier, T. et Peterson, R. E. (1974). Steroid 5 α -Reductase Deficiency in Man: An Inherited Form of Male Pseudohermaphroditism. *Science*, 186(4170), 1213-1215.
<https://doi.org/10.1126/science.186.4170.1213>
- Institut national de la recherche scientifique. (2021). Inclusivement vôtres !
<https://inrs.ca/wp-content/uploads/2021/03/Guide-redaction-inclusive-inrs-vf.pdf?fbclid=IwAR24MOHmwS7ubdAJSmkVvPIRatiedinTbCv3QFwUs21mKxeI5b62f5Z8row>
- Jean-Michel Blanquer. (2021, 5 mai). *Règles de féminisation dans les actes administratifs du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et les pratiques d'enseignement*. Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports.
<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo18/MENB2114203C.htm>
- Johnson, D. E. (2009). Getting off the GoldVarb Standard: Introducing Rbrul for Mixed-Effects Variable Rule Analysis. *Language and Linguistics Compass*, 3(1), 359-383. <https://doi.org/10.1111/j.1749-818X.2008.00108.x>
- Kosnick, K. (2019). The everyday poetics of gender-inclusive French: strategies for navigating the linguistic landscape. *Modern & Contemporary France*, 27(2), 147-161. <https://doi.org/10.1080/09639489.2019.1588869>
- Kramer, R. (2015). *The morphosyntax of gender* (1st ed). Oxford University Press.

- Kumar, S., Liu, H. et Morstatter, F. (2014). *Twitter Data Analytics* (1st ed. 2014). Springer New York : Imprint: Springer. <https://doi.org/10.1007/978-1-4614-9372-3>
- La documentation française. (1999). *Femme, j'écris ton nom... Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions.*
- La documentation française et Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes. (2016). *Pour une communication publique sans stéréotype de sexe: guide pratique.*
- Houdebine-Gravaud, A.-M. (1998). *La féminisation des noms de métiers: en français et dans d'autres langues.* L'Harmattan.
- Labov, W. (1976). *Sociolinguistique: William Labov.* Éditions de Minuit.
- Lagacé, P. (2019, 31 décembre). Décennie selfie. *La Presse.*
<https://www.lapresse.ca/actualites/2019-12-31/decennie-selfie>
- Lalonde, C. (2021, 18 novembre). *Ce « iel » qui dérange et qui dégenre.* Le Devoir.
<https://www.ledevoir.com/culture/648207/langue-francaise-ce-iel-qui-derange-et-qui-degenre>
- Lavandera, B. R. (1978). Where does the sociolinguistic variable stop? *Language in Society*, 7(2), 171-182. <https://doi.org/10.1017/S0047404500005510>
- Le Petit Robert de la langue française et des noms propres. (2021). *Médecin.*
<https://petitrobert12-lerobert-com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/robert.asp>

- Lee, C. K. M. (2011). Micro-Blogging and Status Updates on Facebook : Texts and Practices. Dans *Digital Discourse : Language in the New Media* (Crispin Thurlow and Kristine Mroczek, p. 364). Oxford University Press.
- L.Q. Charte de la langue française (2020).
<http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/c-11>
- Manesse, D. et Siouffi, G. (dir.). (2019). *Le féminin et le masculin dans la langue: l'écriture inclusive en questions*. Esf sciences humaines.
- Marantz, A. (1997). No Escape from Syntax: Don't Try Morphological Analysis in the No Escape from Syntax: Don't Try Morphological Analysis in the Privacy of Your Own Lexicon Privacy of Your Own Lexicon. *University of Pennsylvania Working Papers University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics*, 4(2). <https://repository.upenn.edu/pwpl/vol4/iss2/14>
- Matasović, R. (2004). *Gender in Indo-European*. Winter.
- McCulloch, G. (2020). *Because internet: understanding the new rules of language*.
- Michard, C. (1999). Humain / femelle : deux poids deux mesures dans la catégorisation de sexe en français. *Nouvelles Questions Féministes*, 20(1), 53-95.
- Mots-Clés. (2017). Manuel d'écriture inclusive : faites progresser l'égalité des femmes·hommes par votre manière d'écrire.
<https://chairehomophobie.uqam.ca/wp-content/uploads/2019/04/Mots-Cl%C3%A9s-Manueld%C3%A9critureinclusive.pdf>
- Mots-Clés. (2020). *Écriture inclusive*. <https://www.motscles.net/ecriture-inclusive>

Mots-Clés. (s. d.). *Qui sommes-nous ? — Agence de communication Mots-Clés.*

Mots-Clés, agence de communication éditoriale et d'influence.

<https://www.motscles.net/qui-sommes-nous>

New, B. et Pallier, C. (2020). *Open Lexicon.*

<http://www.lexique.org/shiny/openlexicon/>

Office québécois de la langue française. (2018a). *Banque de dépannage linguistique - Épicène, neutre, non binaire et inclusif.*

http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=5421

Office québécois de la langue française. (2018b). *égoprotrait.*

http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26527058

Office québécois de la langue française. (2018c). *Épicène, neutre, non binaire et inclusif.* http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=5421

Office québécois de la langue française. (2018d). Termes parus dans les avis de normalisation et de recommandation. *Gazette officielle du Québec, 150 e année(27).*

<https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/officialisation/avis-goq-feminisation-20180707.pdf>

Office québécois de la langue française. (2019a). *Banque de dépannage linguistique - Désigner les personnes non binaires.*

http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=5370

- Office québécois de la langue française. (2019b). *Banque de dépannage linguistique - Questions fréquentes sur la féminisation*.
http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=4015#Q10
- Office québécois de la langue française. (2019c, 20 juin). Politique de l'officialisation linguistique.
- Office québécois de la langue française. (2020, 6 octobre). *À propos de l'Office - Mission et rôle*. <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/office/mission.html>
- Office québécois de la langue française. (2021). *Banque de dépannage linguistique - Maître*. http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=2779
- Office québécois de la langue française. (s. d.). *Banque de dépannage linguistique - L'accord de l'adjectif se rapportant à un doublet*.
http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=3997
- Pailé, M. (1988). Aménagement linguistique et population au Québec. *Journal of Canadian Studies/Revue d'études canadiennes*, 23(4), 54-69.
- Paveau, M.-A. (2002). La féminisation des noms de métiers : résistances sociales et solutions linguistiques. *Le français aujourd'hui*, 136(1), 121.
<https://doi.org/10.3917/lfa.136.0121>
- Paveau, M.-A. (2013). Technodiscursivités natives sur Twitter. Une écologie du discours numérique. *Epistémè : revue internationale de sciences humaines et sociales appliquées / 에피스테메*, 9, 139-176.

- Pech, M.-E. (2017, 22 septembre). Un manuel scolaire écrit à la sauce féministe. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2017/09/22/01016-20170922ARTFIG00300-un-manuel-scolaire-ecrit-a-la-sauce-feministe.php>
- Pélissier, N., Gallezot, G. et Zacklad, M. (dir.). (2013). *Twitter: un monde en tout petit?* L'Harmattan.
- Quemada, B. (1997). « La langue française vue de l'Etat ». Entretien. *Mots. Les langages du politique*, 52(1), 123-143.
<https://doi.org/10.3406/mots.1997.2471>
- Reis, E. (2007). Divergence or Disorder?: the politics of naming intersex. *Johns Hopkins University Press*, 50(2), 535-543.
- République française. (1966, 7 avril). *Légifrance - Publications officielles - Journal officiel - JORF n° 0082 du 07/04/1966 (accès protégé)*.
<https://www.legifrance.gouv.fr/download/securePrint?token=!5CTokt6o72sB7UJ4@dc>
- République française. Décret n° 2013-8 du 3 janvier 2013 portant création du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes. , 2013-8 (2013).
- République française. (2017, 21 novembre). *Légifrance - Droit national en vigueur - Circulaires et instructions - Circulaire du 21 novembre 2017 relative aux règles de féminisation et de rédaction des textes publiés au Journal officiel de la République française*.
<https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf/circ?id=42785>

Rey, A. (1972). USAGES, JUGEMENTS ET PRESCRIPTIONS LINGUISTIQUES.

Langue Française, (16), 4-28.

Rosen, A. et Ihara, I. (2017). *Giving you more characters to express yourself*.

https://blog.twitter.com/en_us/topics/product/2017/Giving-you-more-characters-to-express-yourself.html

Rowlett, P. (2007). *The syntax of French*. Cambridge University Press.

Rubin, J. et Jernudd, B. H. (dir.). (2019). *Can Language be Planned?: Sociolinguistic*

Theory for Developing Nations. University of Hawaii Press.

<https://doi.org/10.2307/j.ctv9zckn9>

Sato, S. et Athanasopoulos, P. (2018). Grammatical gender affects gender perception:

Evidence for the structural-feedback hypothesis. *Cognition*, 176, 220-231.

<https://doi.org/10.1016/j.cognition.2018.03.014>

Saussure, F. de, Bally, C. et De Mauro, T. (1997). *Cours de linguistique générale*

(Éd. critique, [Nachdr. der Ausg. 1916]). Payot.

Savoir média. (2019). *Selfie ou égoportrait? - Lexique de la polémique - S01E17 -*

YouTube.

https://www.youtube.com/watch?v=5taxpriTHmI&ab_channel=Savoirm%C3%A9dia

Spolsky, B. (2009). *Language Management*. Cambridge University Press.

<https://doi.org/10.1017/CBO9780511626470>

- Stark, L. et Crawford, K. (2015). The Conservatism of Emoji: Work, Affect, and Communication. *Social Media + Society*, 1(2), 2056305115604853.
<https://doi.org/10.1177/2056305115604853>
- Steinert-Threlkeld, Z. C. (2018). *Twitter as data*.
- Tagliamonte, S. A. et Denis, D. (2008). LINGUISTIC RUIN? LOL! INSTANT MESSAGING AND TEEN LANGUAGE. *American Speech*, 83(1), 3-34.
<https://doi.org/10.1215/00031283-2008-001>
- The R foundation. (2020). *R: What is R?* <https://www.r-project.org/about.html>
- Thibaut, M. (2021, 20 mai). *L'écriture inclusive, beaucoup de débats peu d'études*. AFP Factuel. <https://factuel.afp.com/lecriture-inclusive-beaucoup-de-debats-peu-detudes>
- Tornes, A. et Trujillo, L. (2021, 26 janvier). *Enabling the future of academic research with the Twitter API*.
https://blog.twitter.com/developer/en_us/topics/tools/2021/enabling-the-future-of-academic-research-with-the-twitter-api.html
- Tousignant, C. (1987). *La variation sociolinguistique: modèle québécois et méthode d'analyse*. Presses de l'Université du Québec.
- TVA Nouvelles. (2021, 19 novembre). «iel» : progrès ou caprice idéologique? TVA Nouvelles. <https://www.tvanouvelles.ca/2021/11/19/iel--progres-ou-caprice-ideologique>
- Twitter. (s. d.). *FAQ sur la localisation des Tweets | Assistance Twitter*.
<https://help.twitter.com/fr/safety-and-security/tweet-location-settings>

- Usito. (2020). *docteur, docteure*. Usito.
<https://usito.usherbrooke.ca/définitions/docteur>
- Usito. (2021). *Médecin*. Usito. <https://usito.usherbrooke.ca/définitions/médecin>
- Vachon-L'Heureux, P. (1992). Quinze ans de féminisation au Québec : de 1976 à 1991. *Recherches féministes*, 5(1), 139-142. <https://doi.org/10.7202/057675ar>
- Vachon-L'Heureux, P. (2004). *Féminisation des titres et des textes*. Correspondance.
<https://correspo.ccdmd.qc.ca/index.php/document/reformes-et-continuites/feminisation-des-titres-et-des-textes/>
- Vachon-L'Heureux, P., Guénette, L., et Office québécois de la langue française. (2007). *Avoir bon genre à l'écrit: guide de rédaction épiciène*. Publications du Québec.
- Van Herk, G. (2012). *What is sociolinguistics*. Wiley-Blackwell.
- Wagener, A. (2020). Mèmes, gifs et communication cognitivo-affective sur Internet. *Communication. Information médias théories pratiques*, (vol. 37/1).
<https://doi.org/10.4000/communication.11061>
- Walsh, O. (2016). *Linguistic purism: language attitudes in France and Quebec*. John Benjamins Publishing Company.
- Wardhaugh, R. (2002). *An introduction to sociolinguistics* (4th ed). Blackwell Pub.
- Yaguello, M. (2014). *Les mots ont un sexe: pourquoi « marmotte » n'est pas le féminin de « marmot » et autres curiosités de genre*. Points.